



ÉCHOS DE

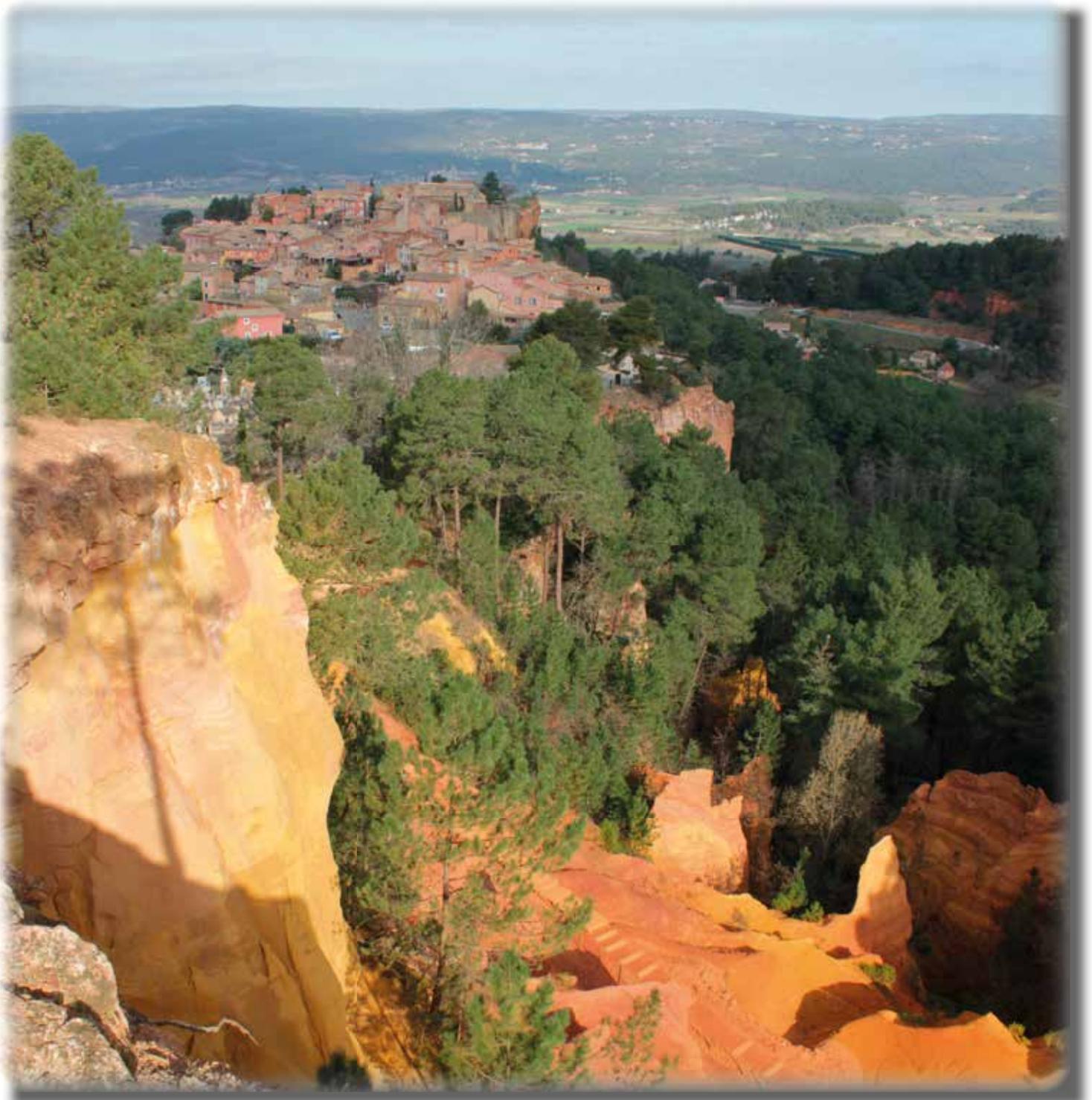
Bulletin municipal Juin 2016



Les Plus
Beaux Villages
de France®

ROUSSILLON

en Provence



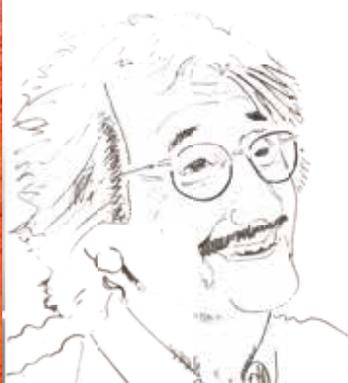


4



6

SOMMAIRE



8



9

Horaires d'été 
Du 1er juin au 30 septembre 2016



Lundi	9h - 13h
Mardi	9h - 13h
Mercredi	9h - 13h
Vendredi	16h - 19h

10



12



12



13

Mot de Madame le Maire

ROUSSILLON
en Provence

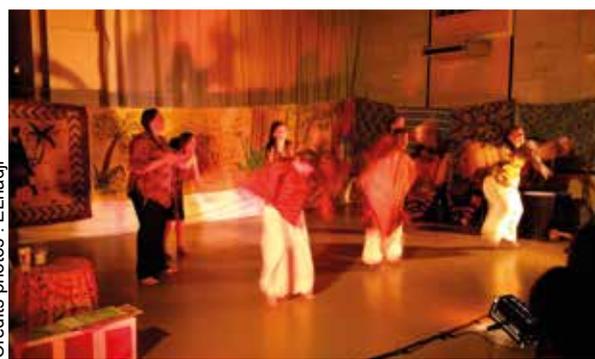
La saison touristique a démarré, comme à son habitude, en avril dernier sur fond de contexte économique, social et mondial difficile, nous constatons cependant une fréquentation constante.

Du côté des nouveautés 2016 :

- Le site internet de la mairie, performant qui met en valeur nos nombreux atouts, nos festivités, vos commerces, etc...
- Nos nouvelles caisses de paiement de parking.



Crédits photos : Sabine Gattin



Crédits photos : ELhadji



Crédits photos : Caroline Rizzetto



Crédits photo : Caroline Rizzetto



La saison festive est également prête :

Le programme complet vous sera présenté et détaillé sur le site de la mairie ou sur nos différentes affiches : bals, cinéma, concerts, festivals, théâtre, nous vous attendons nombreux.

Quelques travaux seront effectués dans la salle des fêtes au mois d'octobre avec changement des baies vitrées côté jardin.

Avant toute modification de chauffage, les études le préconisaient. Nous avons donc procédé par étape afin de respecter nos finances.

Crédits photos : Eliana Ponsat



Très bel été à tous et je souhaite vous voir nombreux pour nos agréables moments conviviaux.

**Madame le Maire,
Gisèle Bonnelly.**

Crédits photos : Sabine Gatlin



Crédits photos : Sabine Gatlin



Mots des élus

DÉNOMINATION DES VOIES ET NUMÉROTATION

Depuis un an, un groupe de travail composé d'élus, d'agents de la commune et d'habitants de Roussillon a élaboré la dénomination des voies de la commune, routes, rues et chemins.
La numérotation des habitations a été effectuée.

À l'accueil de la mairie, est disponible, la liste des adresses des habitations de la commune. Cette liste est consultable par liste des voies d'une part, et par ordre alphabétique des habitants d'autre part.

Si votre nom n'est pas dans la liste alphabétique, ce peut-être parce que :

- Il y a plusieurs noms inscrits sur votre boîte; le premier nom inscrit sur la boîte a été pris en compte dans l'ordre alphabétique,
- il y a un nom autre que le vôtre sur la boîte aux lettres et c'est ce nom-là qui est dans la liste,
- il n'y a pas de nom sur votre boîte aux lettres ou il n'y a pas de boîte aux lettres, et votre nom n'a pu être inscrit dans la liste.

Vous êtes donc amenés à noter votre nom et l'adresse qui vous a été attribuée afin que nous fassions la correction.

Il y a encore de nombreux habitants qui ne sont pas encore venus prendre connaissance de leur adresse et nous vous invitons à venir rapidement, à l'accueil de la mairie, afin que nous puissions finaliser le fichier.

Lorsque ce fichier sera mis à jour et complet, la poste adressera un courrier à chacun et ces adresses deviendront officielles, la poste les ayant prises en compte.

Ces coordonnées seront transmises à l'administration du cadastre et seront par la suite incluses dans les GPS.

Nous choisissons actuellement les modèles de plaques de rues et de numéros. La mairie posera ces plaques en fin d'année ■

André Bonhomme
1^{er} adjoint
et **Sabine Gatin**
Conseillère municipale



LA SIGNALÉTIQUE À ROUSSILLON

Les règles concernant la signalétique (enseignes, pré-enseignes et signalisation d'information locale) pour les différentes activités de la commune sont régies par différents textes.

Après délibération du conseil municipal, la commune de Roussillon élabore, avec l'assistance du Parc Naturel Régional du Luberon, le règlement local de publicité.

Ce règlement permettra de déterminer ce que sera la signalétique dans notre commune afin de préserver les paysages tout en favorisant l'information sur les activités de la commune.

Un plan de jalonnement va être élaboré. Ce plan définira les lieux où seront placés les panneaux de signalétique.

Un guide sera réalisé, guide qui présentera les différentes règles de signalétique permanente ou provisoire. Ce guide sera disponible à la mairie.

Nous vous rappelons que toute enseigne, pré-enseigne ou barrette de signalisation locale doit faire l'objet d'une déclaration préalable à la mairie ■

Sabine Gatin
Conseillère municipale

CCFF

(COMITE COMMUNAL DES FEUX DE FORETS)

A SSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26/05/2016 :

Placée sous la présidence de Madame le Maire, notre assemblée débute à 18 h 30 à la salle de réunion du stade de Roussillon. Après avoir remercié tous les membres présents à cette assemblée, un bref bilan d'activités de la saison 2015 est évoqué.

Pour mémoire, à savoir :

- 140 h de patrouilles pour 700 km effectués :
- Sécurité assurée chez nos voisins de Joucas, le lundi de la Pentecôte (course de la falaise)
- Festival des Jeunes à ÔKHRA (sécurité vallon de Péquincan)
- Feux de la Saint-Jean – Fête des Vieux Tracteurs.

Ensuite le programme de la saison estivale 2016 est abordé, à savoir :

- Distribution du calendrier des permanences à remettre au plus tôt,
- Tour de France : 12^{ème} étape Mont Ventoux,
- 14 Juillet : 4 à 5 bénévoles disponibles pour 36 h sur place avec véhicule 4/4.

Une réunion, à ce sujet, sera organisée avec le comité départemental dans la 2^{ème} quinzaine de juin.

Je dois maintenant aborder la démission pour des raisons personnelles de notre collègue : Joël CRAVAGNOLO. Il était également trésorier de l'association. Je me dois de le remercier publiquement, au nom de tous les membres et en mon nom personnel pour tout le travail accompli au CCFF, pour sa disponibilité, j'ai aimé travailler avec lui.

Un nouveau trésorier doit être désigné, l'assemblée désigne **Denis MELON** à l'unanimité.

L'année 2015 se termine par un solde positif de : 546€.

La séance est levée à 19 h 30 avant de prendre le verre de l'amitié ■

**Le Responsable,
Marc JEAN**

NOUVEAU MATÉRIEL POUR LES PARKINGS À BARRIÈRES :

Comme vous avez pu le constater, le matériel des parkings à barrières a été remplacé.

**Vous n'avez plus besoin d'insérer
la carte (comme sur la photo) dans la fente :**



Crédits photos : Caroline Rizzetto

**Vous devez apposer la carte (comme sur la photo)
sur le rond noir à droite
comme sur la photo ci-après :**



Petit rappel :

Les cartes de l'année dernière ne fonctionnent plus, il faut donc venir à la mairie pour récupérer la nouvelle carte gratuitement.

Homage à Hen

HENRI VART

Il est des êtres dont les ombres sont multiples entrant dans nos mémoires et se lovant dans toutes les parties de nos esprits quand le soleil sait faire pour que la lumière leur donne tour à tour leur chance, méticuleusement, fidèlement, avec patience. Henri VART faisait partie de ces êtres si rares.

La tête relevée, le nez au vent, le regard faussement gavé, la lippe toujours prête à moquer avec tendresse, l'ombre se change en silhouette de plus en plus précise et notre Henri apparaît tel qu'en lui-même : Un homme qui cherche.

Je n'ai jamais connu un homme chez qui le silence complice, l'amitié muette (la connivence devant alors inventer un autre mot plus fort que « complice... ») savaient aussi parfaitement emplir l'espace, habiter l'air et habiller les odeurs et les lumières autour de nous. Henri cherchait toujours la note la plus juste dans les échanges et n'avait de cesse de l'avoir trouvée.

Même l'angoisse terrible des derniers temps, dans la maladie, n'avait su trouver la combine pour le faire grimacer... Lui... toujours disponible, toujours présent... avec juste cette qualité de distance que seule l'affection remplissait. Il émanait de lui une obstination souriante et claire, fruit d'une exigence personnelle forte pour générer la qualité de sa propre vie à chaque instant et la qualité de ses rapports avec les autres.

Un seul poète, un de ses pères spirituels, aux côtés de Samuel BECKETT, René CHAR sut exprimer la lumineuse délicatesse de son obstination en disant :

« au centre de la poésie un contradicteur t'attend. C'est ton souverain, lutte loyalement contre lui ».

Henri VART nous a quittés doucement un matin de février dernier, terrassé par les fausses espérances.

A ses côtés, avec silence et obstination depuis de longues semaines, Marion LORAN, son épouse, Pénélope magnifique, faisait et défaisait l'interminable et douloureuse toile des espoirs déçus. Un dernier, plus fort, plus fourbe et plus mesquin que les autres a emporté Henri, nous laissant tous, ses amis, ses connaissances, sa famille sidérés et immobiles.

Henri aimait Roussillon. Il en adoré chaque émanation, chaque vibration... Roussillon était le cocon de tous ses phantasmes, de toutes ses errances, littéraires surtout, et depuis son entrée à l'association Samuel BECKETT il n'eut de cesse de se battre pour faire vivre la mémoire du plus glorieux de ses personnages, l'immense poète dramatique Samuel Beckett, sans omettre l'évocation fidèle de tous les artistes de génie qui font la littérature avec lui : René CHAR, Thomas BERNHARDT, Albert CAMUS, Himre KERTESZ, Murray SCHISGAL, Serge VALLETTI, Paul CELAN, Marguerite DURAS... J'en oublie et je sens bien qu' Henri m'en veut pour cela.

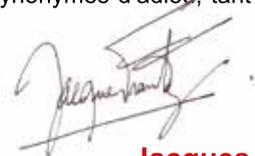
Vibrant au milieu des ocres, dans la chaleur du jour, au bord d'un balcon sur le Vaucluse à l'heure préférée des poètes, ou au fond du mystère de la nuit, toutes ces évocations, ces lectures, ces spectacles, pensés, travaillés, choisis avec un scrupule sans nom, travail harassant qu'il savait si suavement laisser l'harasser, toute cette abondance flamboyante était au fond un long cri d'amour poussé depuis près de 20 ans par Henri VART pour ce lieu, une explosion de joie amoureuse ou les écrivains, les dramaturges et les poètes se croisent aux lisières des pins, des frondaisons odorantes et des méplats ocrés aussi puissants que des murs de chapelle.

Nous savons que ce cri d'amour ne cessera jamais.

Merci Henri VART pour ce long écho de paroles au milieu des grands arbres... Mais nous ne verrons plus ton charme et ton sourire, toujours prêts à l'étonnement et au partage. C'est bien pour ça que René CHAR, encore et toujours lui, disait : « Tant de mots sont synonymes d'adieu, tant de visages n'ont pas d'équivalents. »

Merci, Henri VART !

"La soirée d'Henri" voir page 42.



Jacques FRANTZ

iri et Edmond

EDMOND FRESS

ÉTAPE DE FIN D'UN IMBÉCILE HEUREUX.

S'il y a une figure du village de Roussillon qui a marqué les esprits, c'est bien celle de M. Edmond FREESS.

Arrivé en Provence, il y a une quarantaine d'années pour le tournage de l'un de ses films, il choisira cette terre d'adoption durant le reste de sa vie.

Il s'installe dans une ferme aux « Madons » avec sa femme Ulli, tous les deux créent une ferme équestre « le trèfle à cinq feuilles », titre de son premier long métrage. Chambres et tables d'hôtes : l'un de ses nombreux talents fut mis à l'honneur, celui de se retrouver devant les fourneaux. En effet la cuisine était l'une de ses nombreuses passions, elle n'avait aucun secret pour lui. Ainsi il réunissait autour d'une grande table tous ses amis où une succulente choucroute, une bouillabaisse les attendaient, autant de plats merveilleux aussi succulents les uns que les autres.

Edmond FREESS, c'était aussi sa gouaille, cette manière unique de s'adresser aux personnes avec une rare élégance, de prendre des nouvelles de tout un chacun, se sentant lui-même fatigué.

J'ai toujours rêvé qu'il reprenne sa caméra, tant cet homme était un contemplatif de la nature, des êtres, de la vie... il l'a sincèrement exprimé au travers de ses toiles, il peignait avec justesse les scènes de la vie provençale, il fait partie des premiers à avoir ouvert sa propre galerie située rue Porte Heureuse à Roussillon.

Il aimait citer cette phrase de Michel AUDIARD : je ne parle pas aux cons cela les instruit !!! ... Dieu qu'il avait raison...

Un jour durant mes vacances en Corse, je lui ai rapporté un tee-shirt sur lequel était inscrite la fameuse phrase d'Audiard. Il ne l'a plus quitté de l'été. J'aurais mille choses à écrire à son sujet tant sa vie fut riche en anecdotes, événements, rebondissements.

Je garderai de ce Monsieur, un Monsieur de paroles, cela est devenu une denrée rare dans le paysage actuel...

Sa silhouette déambulant dans les ruelles du village, sa gentillesse, son franc-parler, l'odeur de son cigare, sa gouaille... vont absolument me manquer.

Salut Monsieur l'artiste, salue là-haut, Noiret, Préboist, Carmet... Paul et les autres■■■■

Adieu Monsieur FREESS

Virginie A. BOMEL



La Médiathèque à l'heure d'été

Comme chaque année, la médiathèque va adopter de **nouveaux horaires pour la période estivale**, de façon à s'adapter au mieux aux besoins de ses adhérents, notamment par une prolongation de l'ouverture jusqu'à 13 heures trois fois par semaine. Ces horaires ont été établis à partir des statistiques sur les jours et heures de fréquentation de la médiathèque par le public.

**Nos horaires d'ouverture seront donc les suivants :
du 1^{er} juin au 30 septembre.**

Dès le mois d'octobre, la médiathèque retrouvera ses **horaires d'hiver** ainsi que ses activités ouvertes à tous : club de lecture, cinéma du vendredi, atelier d'écriture.

Horaires d'été
Du 1^{er} juin au 30 septembre 2016

Lundi 9 h - 13 h
Mardi 9 h - 13 h
Mercredi 9 h - 13 h
Vendredi 16 h - 19 h



En attendant, pour passer le temps, vous distraire et (pourquoi pas ?) vous cultiver pendant les longues soirées d'été, nous vous proposons **un choix de livres et de films que vous pouvez venir emprunter à votre médiathèque préférée** (celle de Roussillon, bien évidemment) :

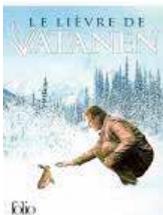
Livres pour adultes et adolescents

Une nouveauté pleine de tendresse et de sensibilité, « **Les gens dans l'enveloppe** » d'Isabelle Monnin, ou comment inventer la vie d'inconnus à partir d'une simple photographie.

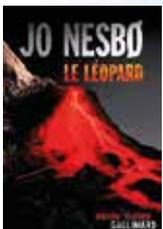


Arto Paasilinna
Le lièvre de Vatanen

Pour ceux qui ne l'ont pas encore lu, un livre encore récent (1989 pour la traduction française), mais déjà un classique, le désopilant « **Lièvre de Vatanen** » du Finlandais Arto Paasilinna.



Et pour les amateurs de polars, le chef-d'œuvre du Norvégien Jo Nesbø, « **Le Léopard** ».



Livre pour enfants

« **Chut ! On a un plan** » de Chris Haughton, ou les tribulations d'un groupe de petits chasseurs d'oiseaux.



Film pour adultes et adolescents

« **Même la pluie** » de l'Espagnole Icíar Bollaín, qui a enthousiasmé tous ceux (trop peu nombreux) qui ont pu le voir à notre séance du vendredi en janvier.



Films tous publics

« **Tel père, tel fils** » du japonais Hirokazu Koreeda, prix du jury au festival de Cannes 2013, un film dont le thème rappelle celui de « la vie est un long fleuve tranquille » mais traité avec finesse et humour, sans outrance ni vulgarité.



Pour ceux qui ne l'ont pas encore vu, le film franco-yougoslave d'Emir Kusturica « **Chat noir, chat blanc** » (1998), un chef-d'œuvre du cinéma burlesque.



Film d'animation pour toute la famille

Une nouveauté : « **Les Boxtrolls** » qui compte les aventures d'une communauté souterraine d'attachantes créatures excentriques dans l'Angleterre victorienne.



Cela ne constitue qu'un tout petit échantillonnage des trésors que recèlent notre médiathèque et celles du réseau. Tout le personnel est à votre disposition pour vous guider dans vos choix.



Crédits photos : Caroline Rizeotto

L'équipe de la médiathèque tient à adresser toutes ses condoléances à la famille de M. Henri Vart qui, par sa générosité, a largement contribué à l'amélioration de notre offre documentaire. (Article en p. 8)

UNE SOIRÉE POÉSIE... RÉUSSIE !

Comme chaque année en mai, la « soirée poésie » de l'école du Val des Fées a eu lieu à la salle des fêtes du village.

Ce moment de partages et de convivialité, organisé par la Médiathèque et l'école, est l'occasion pour les parents de découvrir de manière privilégiée et originale les travaux effectués par leurs enfants pendant :

- les interventions à la médiathèque,
- les ateliers d'écriture menés par Danielle Bruel de l'association le Goût de Lire en Pays d'Apt,
- les ateliers plastiques menés par Sophie Moreau,
- les ateliers vidéo menés par Jean-François Blot,
- les ateliers musique menés par Pierre-Olivier.

Cette année après l'incontournable moment des petits discours, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont offert à tous une prestation de haut vol avec l'orchestre des poètes. Sur une mise en scène de Sophie Moreau et Chantal Avon, ils ont déclamé des phrases poétiques écrites par eux lors d'ateliers avec Muriel et Brigitte à la Médiathèque.

Ensuite, les parents accompagnés de leurs enfants avaient le choix de passer un bon moment à :

- l'atelier des portraits avec Danielle et Sophie,
- l'atelier « La poésie en maternelle à quoi sert-elle ? » avec Cécile Ferrier et Marion Vinokourov,
- la buvette, tenue par Nathalie Cherel et Cédrine Deflaux au profit de l'association des parents d'élèves,
- l'espace visionnage pour découvrir la vidéo réalisée par chaque classe (un grand merci à Ludovic Leonardi pour sa sonorisation-sauvetage).

L'année scolaire 2015-2016 touche à sa fin et les diverses interventions vont s'arrêter. Cependant enseignants et intervenants sont déjà prêts à continuer d'éveiller les enfants de l'école de Roussillon à la Culture sous toutes ses formes. Alors rendez-vous l'année prochaine pour poursuivre l'aventure...

**BON ÉTÉ À TOUS ET
BONNES VACANCES À CEUX QUI POURRONT EN PROFITER !**

Bernard Rond



L'ÉCOLE DU VAL DES FÉES



Crédits photos : Caroline Rizzetto

Ca y est l'année scolaire est sur le point de se terminer !
Pour finir en beauté, le 7 juin, tous les élèves de l'école du Val des Fées, ont pu profiter d'une journée spéciale au naturoptère à Sérignan du Comtat.

Bonnes vacances à tous...
Et rendez-vous pour la rentrée des classes
le jeudi 1^{er} septembre 2016 !

Félicitations !

ASAËL ADJOU DJ 3^{ème} TITRE NATIONAL

Asaël ADJOU DJ a remporté samedi 30 avril 2016 le titre de **champion de France de karaté 2016** à Pont à Mousson (54) pour la deuxième année consécutive, après un parcours sans faute.

Ce titre de champion de France de karaté vient s'ajouter au titre de **champion de France de kick boxing K1 le 17 avril 2016** à Aulnay sous Bois 93, titre obtenu il y a seulement quinze jours et au titre de **vice-champion de France de boxe thaïlandaise obtenu en mars 2016**.

Une année riche en résultats bien mérités, dont Asaël nous livre le secret :

- " Tout d'abord je remercie mon entraîneur, coach et père Dany ADJOU DJ expert dans toutes ces disciplines et lui-même ancien champion qui me transmet jour après jour ses enseignements.

Le secret de cette réussite est le travail quotidien, 3 à 4 heures d'entraînement par jour, 5 à 6 jours par semaine.

Je me suis aussi entraîné très dur à l'étranger cette année, en Thaïlande et aux Pays-Bas pour enrichir encore plus ma pratique."

Quels sont les futurs objectifs ?

L'Open international de karaté de Bangkok, un grand challenge face aux asiatiques, compétition que j'ai remportée l'an passé et des combats prévus en boxe thaïlandaise en Thaïlande cet été.

Un grand bravo donc à Asaël ADJOU DJ qui excelle dans plusieurs disciplines et qui à coup sûr nous ramènera encore de nombreux titres !



Crédits photo : World GBC Tours

Dany, Géraldine, Asaël et Ava ADJOU DJ

Merci !

- le **Rotary** pour ce départ de Roussillon avec les belles voitures...
- et aussi merci au **Lions Club** pour la journée passée dans notre beau village pour le Congrès de Printemps...



LES BOUCLES DU LUBERON



Crédits photos : Caroline Rizzetto



Samedi 9 Avril 2016
 Congrès de Printemps
 84470 Châteauneuf de Gadagne



à Madame le Maire

Vous remerciant de l'accueil que vous avez réservé, ainsi que tous vos services, à nos congressistes lors de la journée du samedi 9 Avril, en leur permettant de découvrir toutes les richesses de Roussillon.

Sincères salutations
Simone Gazonet

Simone Gazonet : Commissaire du Congrès

Du nouveau dans les commerces et services

ANNÉE SABBATIQUE «LE TEMPS DES COULEURS»

Vous aurez constaté peut être que notre artiste Gérard Schleich, présent dans notre village depuis 10 ans n'est pas présent au cœur de notre village.

En effet, Gérard prend une année sabbatique et n'ouvrira pas sa galerie cette saison.

Une année qui ne sera pas de tout repos pour notre artiste des ocres. Il a besoin de temps pour travailler sur ses projets de sculpture chromatique "Moulin des couleurs" dont vous pouvez découvrir ou redécouvrir celui de Roussillon sur la place Camille Mathieu. Mais, il prépare également l'ouverture d'un espace d'arts dans le hameau des Imberts. Ce lieu aura comme objectif de mettre en avant et de faire découvrir de jeunes talents qui n'ont pas la possibilité de montrer leur art. Peinture, sculpture, photo, théâtre, musique... C'est un lieu pluri-artistique qu'il prépare.

Ce lieu sera ouvert ponctuellement, sous forme de soirées à thème. Si vous souhaitez recevoir les infos et les programmations, envoyez votre adresse mail à : dje84lub@yahoo.fr

Nous souhaitons succès à Gérard que nous ne manquerons certainement pas de voir prendre un verre sur l'une de nos terrasses de bars du village ■

Gérard Schleich
artiste peintre

La maison des Arts
Suites de charme
Hameau des
Imberts
84220 Gordes

06 66 82 52 07
Site peinture
www.dje.fr



Crédits photo : par l'auteur de l'article

La boutique «Le temps des couleurs» a déménagé place de la mairie et vous accueille dans une ambiance chic et décontractée, à l'image de la collection pensée par M. Doisy Ludovic, patron de l'enseigne. Prêt à porter féminin : soie, viscose, lin, coton... Chaussures et accessoires complètent les ensembles.

Au plaisir de vous recevoir d'avril à novembre tous les jours de 9 h 30 à 19 h 30.

Contact : 04 32 52 06 79

(D'autres boutiques sont sur la région, nous contacter pour plus de renseignements) ■



Crédits photos : Caroline Rizzetto

«TERRES & FORMES»

La finesse et le design de chaque création en font des pièces uniques, qui épouseront votre intérieur. Marie et Jean-Paul vous souhaitent la bienvenue dans leur atelier pour admirer au grès de vos envies, leurs collections, et vous laissent le soin d'imaginer la création personnalisée qu'ils pourront réaliser pour vous.

Particuliers ou professionnels, pour votre table ou votre intérieur, succombez à l'originalité et au design d'un couple d'artistes inspirés ■■■

De juin à septembre : tous les jours de 10 h à 18 h 30.

Paul et Marie Aiello
Tel : 04 42 27 84 70
Paul.aiello@wanadoo.fr
www.terres-et-formes.com



Crédits photos : par l'auteur de l'article

AGENCE IMMOBILIÈRE DES OCRES

L'agence immobilière des Ogres a changé de propriétaire, il y a quelques mois seulement.

Clément MARTY est diplômé en professions immobilières et a déjà une solide expérience dans l'immobilier, acquise au sein d'une agence de Montpellier. Natif d'Apt, c'est tout naturellement qu'il reprend l'entreprise immobilière aptésienne de Gérard Testanière.

Catherine Marty est diplômée en urbanisme et construction, a travaillé notamment dans le diagnostic immobilier, la mise en valeur des centres anciens, et l'assistance-conseil des propriétaires à la réhabilitation immobilière.

Ils vous reçoivent tous les jours sur rendez vous pour vous apporter la disponibilité la plus adaptée.

L'agence de Roussillon vous apporte tous les services d'une agence de proximité.

Nous avons une bonne connaissance de la Région, en particulier du Luberon et de Roussillon. Notre agence diffuse sur l'Europe via son site internet : www.agence-des-ogres.com et sur les portails spécialisés dans l'immobilier. Elle offre des possibilités variées d'achat aux personnes et familles extérieures, désireuses d'habiter ou venir en villégiature en Provence.

Agence des ogres : Avenue de la Burlière 84220 Roussillon

Catherine Marty : 06 83 47 27 06 - Clément Marty : 07 87 42 80 89

www.agence-des-ogres.com ou email: Roussillon@agence-testaniere.com



Crédits photos : Caroline Rizzetto

JUS PUR LUB

Un nouveau service aux Roussillonnais voit le jour.

Créé par Tom (habitant Bonnieux) et Lionel (habitant Roussillon),

Jus Pur Lub – Pressoir Mobile en Luberon est né du constat que dans nos jardins, dans les champs et sur le bord des chemins beaucoup d'arbres fruitiers ne sont pas ou plus ramassés. La faute au temps, à la connaissance, aux conditions économiques et aux possibilités de les transformer.

Face à cette réalité, Jus Pur Lub – Pressoir Mobile en Luberon apporte une solution de transformation aux particuliers et aux agriculteurs du pays d'Apt.

Ce pressoir mobile installé sur une simple remorque permet en une journée la transformation de près de 2 tonnes de fruits en jus pasteurisé, conditionné en bouteilles.

En partenariat avec la mairie, Jus Pur Lub vous propose des journées de pressage ouvertes au public.

Les dates des journées d'animation seront communiquées prochainement, mais d'ores et déjà, contactez Jus Pur Lub pour transformer vos fruits.

Peu importe la quantité de fruits dont vous disposez, ces journées sont pour vous l'occasion de les valoriser et de passer un moment de partage convivial.

La plupart des fruits sont transformables en jus ou nectars : Cerises, pêches, abricots, raisins, tomates, pommes, poires, coings.

Toutes les informations sur la page facebook :
www.facebook.com/juspurlub
 par mail : juspurlub@gmail.com
 ou par téléphone : 07 68 14 94 51



Crédits photos : par l'auteur de l'article

FERRONNERIE "SAVOIR FER"

ALEXANDRE GAUDINIÈRE

Bienvenue à Alexandre Gaudinière, un tout nouveau ferronnier qui a décidé d'installer son entreprise sur la commune de Roussillon au hameau des Yves. Je l'ai rencontré dans son immense atelier et on s'aperçoit immédiatement qu'il adore son métier, c'est un vrai passionné !

Caroline Rizzetto

Pour vous, il fabrique toutes sortes d'ouvrages :

- Menuiserie Aluminium
- Vérandas
- Portail Forgé avec son automatisme
- Tonnelle et Pergola
- Couverture en bâche ou en brande
- Pose de fenêtres et portes fenêtres aluminium - fer - pvc
- Pose de volets battant et roulant
- Spécialiste storiste
- Stores intérieurs et extérieurs
- Garde-corps & clôture de piscine
- Escaliers - marquises
- Bornes escamotables motorisées ■

Contacts :

A. Gaudinière : 06 79 14 25 75

C. Peclet : 06 10 49 40 52

**Christophe Peclet
Commercial**



Crédits photos : Caroline Rizzetto

LYNDA KAISIN

Elle donne des cours de chant au Conservatoire d'Apt.

Depuis avril 2015, Lynda a rejoint l'équipe pédagogique du conservatoire de musique à rayonnement intercommunal du pays d'APT, elle y enseigne le chant en musiques actuelles.

Depuis 1992 la musique et plus particulièrement le chant font parties intégrantes de sa vie.

Après 3 ans de cours de chant et d'ensemble vocal **Gospel sur Aix en Provence** elle intègre rapidement divers projets artistiques et se produit sur de nombreuses scènes de la **région PACA**.

Son travail sera principalement basé sur l'expérience et la richesse de ses rencontres artistiques, elle abordera la composition, la direction de chœurs en 2004 avec "**Promotion musique association aixoise**" qui réunit alors plus de 100 artistes pour présenter "**THE WALL**" œuvre magistrale des Pink Floyd. **Elle travaillera en studio d'enregistrement pour différents artistes.** (Dviou'C (Universal/Sugar.Italie 2004) (Black Marché album French Connection avec Oxmo Puccino Label TSE.2008)...

Son répertoire est varié allant de la soul au gospel du jazz au funk en passant par la chanson française. Elle se produit dans diverses formations régionales.

Avec Patrice Mariani ils forment le duo CHIC'N'DELICAT il n'est d'ailleurs pas impossible que vous ayez pu les entendre un soir d'été place de la mairie de Roussillon-en-Provence (où elle vit), à diverses occasions.

Lynda se produira notamment en solo pour clôturer le **23 Juillet** prochain la journée dédiée aux rencontres dédicaces organisés par **Croqu' la vie** dans le cadre du **LIRE EN SHORT 2016**.

N'hésitez pas à consulter la page du Conservatoire : <http://conservatoire-demusiquepaysaptluberon.fr/>

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires si vous souhaitez vous inscrire dès la première semaine de septembre au cours de chant qui est accessible à partir de 11 ans ■



Lynda Kaisin

INSTITUT OCREMENT BELLE

Crédits photos : par l'auteur de l'article

Passez l'été en Beauté avec l'institut Ocrement Belle !

Depuis bientôt 2 ans, Pauline vous accueille dans son institut au cœur du village de Roussillon, rue Porte Heureuse. Elle vous propose des soins corps et visage, soins et mise en beauté des mains et des pieds, épilations, mais aussi maquillage et pose de vernis.



À noter que l'institut est un des rares commerces de Roussillon à rester ouvert toute l'année, et que grâce à Pauline le haut du village conserve un peu d'animation.

Pour cet été, Pauline vous a concocté un programme à la carte : Préparer sa peau au soleil avec un gommage gourmand, les jambes légères grâce à des enveloppements spécifiques, des soins étudiés pour affiner sa silhouette.

Messieurs, vous êtes aussi les bienvenus !

N'hésitez pas à venir profiter de moments de détente et de sérénité, des instants pour soi, à l'institut Ocrement Belle.

Institut Ocrement Belle – Rue porte Heureuse – 84220 Roussillon

Tél. 04 90 04 76 78

Ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 19 h, et le samedi de 10h à 17h ■

Ocrement belle

FABIEN ET GRÉGORY

Vous avez déjà essayé de vous débarrasser de nids de frelons, de guêpes ou de rongeurs, d'insectes... mais vous n'avez pas réussi ?

Vous cherchez une entreprise pour combattre efficacement ces nuisibles !

Fabien (de Roussillon) et Grégory (de Saint-Pantaléon) proposent leurs services aux particuliers, aux entreprises ou aux collectivités ■

Contact :

06 30 33 65 26

04 90 72 47 99

geco84@live.fr

www.anti-nuisibles-luberon.webnode.fr

www.facebook.com/AntiNuisiblesLuberon



LA MAISON DES OCRES



Crédits photos : Caroline Rizzetto

Un nouvel hôtel ** à Roussillon en Provence.

C'est début décembre 2015 que l'établissement les Rêves d'ocres à Roussillon a été repris par **François MEISEL** qui, après avoir tenu deux hôtels : le Cecil hôtel, la Maison Montparnasse à Paris, a décidé de s'installer dans le Luberon.

Actuellement en cours de rénovation, l'hôtel ouvrira pour la saison 2016 avec une nouvelle dynamique sous le nom de : **LA MAISON DES OCRES**.

L'emplacement de ce nouveau complexe hôtelier est son atout majeur puisqu'il sera le seul hôtel au centre du village qui propose une piscine et la vue panoramique sur la plaine de Gordes et les Monts du Vaucluse.

D'importants travaux sont entrepris, tout est refait de A à Z, la principale nouveauté consistant à proposer une piscine à disposition de nos hôtes.

Les **18 chambres sont toutes climatisées** et orientées à l'ouest; elles bénéficient d'une vue à 360° sur les Monts du Vaucluse, certaines avec terrasse tropézienne.

Nos tarifs varient de 105€ à 155€ la chambre pour deux, trois ou quatre personnes, en haute saison le petit déjeuner buffet s'y rajoute, à 12€ par personne.

C'est **Olivier GAGNERE**, décorateur-designer de renom (café Marly des frères Coste à Paris, hôtel Marignan à Paris, restaurant de Pierre Gagnaire à Séoul...) qui se charge de la décoration et de la mise en beauté du lieu.

De son côté, la galerie Maeght de Paris va accrocher dans tout l'hôtel les oeuvres de **MARCO DEL RE** peintre et graveur Italien (restaurant La Fontaine Gaillon de Gérard Depardieu à Paris).

Ce duo d'artistes fera de ce nouveau lieu un univers empreint d'esthétisme, de convivialité et de bien-être au coeur du Luberon ■



Contact :

François Meisel

04 90 05 60 50

contact@laisondesocres-hotel.com

LE FABTRUCK Qu'es aquò ?

Sise dans le hameau des Huguets, une nouvelle identité artisanale officie depuis le début de l'année 2015 sur la commune et sa région : le **FABTRUCK**.

La toute première forge numérique itinérante, propose de nombreux services aux collectivités, entreprises et particuliers, axés sur les nouvelles technologies du numérique.

Concrètement, il s'agit d'un camion-atelier qui à la façon d'un laboratoire de fabrication abrite une série d'outils permettant de modéliser des pièces, de les imprimer en 3D, de vous équiper, ou de promouvoir vos concepts (de nombreux matériaux sont disponibles : plastiques, bois, métaux, flexibles...)



Prototypage rapide, réparation d'objets cassés, introuvables ou usés, maquettes d'architecture, sculptures 3D à l'aide d'un scanner embarqué, la forge mobile dispose aussi d'outillages électroniques et d'un tour à bois afin de proposer une alternative à l'obsolescence programmée; réparer au lieu de jeter, ou concevoir les éléments son propre environnement.

La possibilité est offerte aux écoles et lieux de culture d'organiser «in-situ» des sessions pédagogiques sur ces technologies (modélisation, impression ou animation 3D), afin d'encourager le DIY (DoItYourself) et d'accroître ses compétences dans ces domaines.



Crédits photos : par l'auteur de l'article

Pour tout renseignement vous pouvez vous rendre sur le site du FabTruck : www.lefabtruck.com ou sur la page Facebook (lefabtruck) qui relaye toute l'actualité du FabLab itinérant ■

Cyril Casula

Vie culturelle de Roussillon

FÊTE DE LA SAINT-VINCENT



Crédits photos : Jocelyne Battistini



Crédits photos : Éliane Ponsat

[...] Saint Vincent, patron des vigneron,
Nous venons offrir notre travail,
Nos capacités, nos talents,
Nos espoirs, nos récoltes,
Nos terroirs, nos familles
Afin que Dieu les bénisse.[...]

[...] Sant Vincent,
Sian vengu oufri noste biais,
noste gaubé, nostis espèr,
nostis recoyto, nostis famiho,
noste terradou
pèr que Dieu li benigue.[...]



Crédits photos : Éliane Ponsat



Crédits photos : Jocelyne Battistini



Crédits photos : Éliane Ponsat



Crédits photos : Jocelyne Battistini



« QUE MA JOIE DEMEURE » de GIONO

Théâtre : le 3 juin à la salle des fêtes

Nous avons reçu le 3 juin, **Jean-Claude Delalandre** qui avait joué l'an dernier avec **Marie-Christine Barrault**. Il était accompagné de **Bruno Raffaelli**, sociétaire à la Comédie Française et de sa fille, **Manon Raffaelli**, pour nous présenter la lecture de « Que ma joie demeure ».

Giono est donc à l'honneur dans notre beau village provençal et pour ce faire, de grands comédiens se produisent chez nous. **Dans l'esprit, nous mettons aussi à l'honneur des valeurs qui nous tiennent à cœur comme, l'amour de la nature, le partage, le travail, le besoin de joie et l'amour.**

Tout le conseil municipal et l'association « Du Côté des Arts » se sont fait une joie de les accueillir.

Ce spectacle était gratuit pour tous les scolaires. Il nous paraissait essentiel de proposer un tel événement au plus grand nombre et surtout aux plus jeunes qui sont l'espoir de notre société. C'est la raison pour laquelle Jean-Claude Delalandre a proposé, le jour du spectacle, (aux plus grands de l'école) une lecture, sur la scène installée en salle des fêtes, de « L'homme qui plantait des arbres », suivie d'une discussion avec les enfants sur le métier d'acteur.

Avec une telle proposition nous avons eu envie de créer une démonstration de Danse à l'école pour travailler sur le même thème.

C'était un moyen de créer un spectacle à partager avec les parents et toutes les personnes qui le souhaitent, de finaliser l'année scolaire en utilisant tout ce qui a été travaillé et construit chez les enfants au cours de l'année, avec tous les partenaires impliqués dans les divers projets artistiques réalisés. J'en profite pour les remercier tous chaleureusement.

- **Avec les plus jeunes**, nous avons choisi de danser avec les formes et les couleurs à partir d'un tableau de Delaunay « Formes et joie de vivre », pour « Que la joie demeure ».
- **Avec les plus grands**, nous avons choisi de danser avec les mots et les images qu'ils évoquent, de travailler sur le souffle et le faire ensemble.

En dernier lieu, **c'était aussi la possibilité de proposer au regard, à l'écoute, à la lecture, des œuvres comme :**

« Jésus, que ma joie demeure » de Bach, « Ode à la joie » de Beethoven et autres musiques « Formes et joie de vivre » de Delaunay et autres tableaux « L'homme qui plantait des arbres » de Giono et des poèmes sur la nature et le bonheur. Ainsi, à la démarche de création se rajoute la Culture, deux éléments indispensables à l'éducation des jeunes.

Nous espérons créer des moments de joie pure et de partage autour de ces deux événements corrélés et nous attendons votre participation de tout cœur :

le vendredi 24 juin à 18 h place Camille Mathieu.

Merci à tous les partenaires de ces projets ■

Hélène Bellande
Conseillère municipale

Extraits des mots proposés par les élèves de l'école : POUR QUE MA JOIE DEMEURE, IL FAUT :

- Regarder rire sa sœur
- Ne jamais mourir
- Jouer avec les autres
- Penser à un beau souvenir
- Rester en famille
- Donner de l'amour
- Inventer une chanson
- Ecrire un poème
- Reproduire une situation qui amène la joie
- Construire des moments de joie, des moments qu'on aime.
- Arrêter les disputes
- Arrêter les guerres
- Etre amoureux
- Se souvenir
- La filmer et se la remonter
- Eviter les lieux, les situations qui peinent
- Rester attentif à l'autre, à l'amitié
- Y penser tous les jours
- Ne pas blesser
- Ne pas être en colère



Crédits photos : Caroline Rizzetto

- Aider les autres
- Arrêter les guerres
- Maintenir la paix
- Ecouter les autres
- Etre attentif
- Soutenir
- S'entraider
- Consoler
- Caresser
- Etre unis
- Apprendre
- Avoir la satisfaction du travail bien fait, réussi,
- Avoir la satisfaction du progrès
- Faire un vœu
- Se projeter dans le futur
- Imaginer un futur meilleur
- Croire en sa vie
- Garder confiance

Ils ont la parole

Crédits photos : par l'auteur de l'article



ASSOCIATION ROUSSILLON VIE ET ENVIRONNEMENT

Association loi 1901 agréée par AP n° 1854
depuis le 8 septembre 1995.

Agrément renouvelé en date du 6 Mai 2014
sous le No 2014 126-0006

Rue des Bourgades 84220 ROUSSILLON

Nous avons publié en octobre 2010 ce même article que nous avons laissé dans son « jus » en l'écourtant simplement des paragraphes sans rapport avec l'élaboration du PLU et en y ajoutant une conclusion. Le but de cette rediffusion est d'informer et de familiariser les Roussillonnais avec les changements qui se préparent suite à la mise en place du PLU sur la commune.

POS... ? PLU... ? La différence...

La commune de Roussillon est actuellement dotée d'un POS (plan d'occupation des sols) depuis le 1^{er} octobre 1979. Une réflexion est semble-t-il lancée depuis maintenant plusieurs mois et le remplacement du POS par un PLU (Plan local d'urbanisme) sur notre commune est une probabilité. La mise en place d'un PLU peut être considérée comme un travail sur le long terme, une réflexion sur l'avenir, un développement contrôlé, ... une stratégie. La loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) du 13 décembre 2000 a entraîné une véritable révolution dans la législation de l'urbanisme et dans les documents locaux d'urbanisme même si différents textes adoptés depuis se sont acharnés à en minimiser les effets.

Cette révolution a concerné l'aspect territorial en obligeant à une réflexion approfondie pour définir l'organisation d'un territoire homogène bien plus important que la commune. Elle a concerné également l'échelle de temps sur laquelle est définie cette organisation.

Cela a été obtenu en remplaçant les anciens documents d'urbanisme et en particulier les POS par un ensemble comportant essentiellement les SCOT (schémas de cohérence territoriale) et les PLU.

Les POS qui ne concernaient qu'une commune parfois même une partie seulement de la commune étaient établis à partir de la situation existante et des besoins ressentis pour l'immédiat.

Le SCOT concerne un territoire homogène comprenant un certain nombre de communes, typiquement une vingtaine en zone rurale, défini par le préfet sur proposition des communes concernées. Ce SCOT va comporter un diagnostic de la situation actuelle du territoire, réfléchir à ce que l'on veut en faire à long terme, au moins dix ans mais idéalement beaucoup plus, en fonction des atouts et des faiblesses constatés dans le diagnostic des contraintes prévisibles mais aussi de la volonté des différents partenaires et de la nécessité d'aboutir à un consensus. Le fait de travailler sur un territoire plus large que la commune doit permettre d'harmoniser les zones de développement ou de préservation et de rationaliser les équipements en évitant leur multiplication anarchique. Celui de s'imposer une échelle de temps longue évite de lancer des opérations qui semblent immédiatement désirables, mais dont on s'apercevra vite avant même leur achèvement qu'elles étaient souvent inutiles, voire néfastes. Se donner le temps de la réflexion oblige en principe à travailler pour l'avenir et non pas dans le

but et l'unique objectif des échéances électorales. Le document du SCOT qui explicite ces orientations s'appelle un PADD (plan d'aménagement et de développement durable). C'est ce que l'on pourrait appeler ailleurs un plan stratégique. Le PLU remplace donc pour la commune prise cette fois dans sa totalité ou même pour deux ou trois communes voisines l'ancien POS. Il devrait, mais cela n'est pas encore généralisé, se contenter d'appliquer sur le territoire de la commune les préconisations du SCOT en les précisant pour qu'elles soient immédiatement applicables, en particulier au niveau de la constructibilité. Comme le SCOT, le PLU va donc comporter un diagnostic en général contenu dans un rapport de présentation, un PADD qui reflétera celui du SCOT en le complétant pour les particularités de la commune, un plan de zonage délimitant les différentes zones, un règlement indiquant les conditions et les contraintes de l'occupation du sol dans chacune des zones, ainsi que quelques annexes (emplacements réservés, annexes sanitaires, servitudes d'utilité publique, etc.). **Le zonage et le règlement sont d'application obligatoire.**

Comme nous l'avons dit, la mise en place n'est pas encore parfaite, certains PLU étant établis le plus vite possible et surtout avant la mise en place du SCOT pour éviter d'en intégrer les contraintes. Les SCOT étant eux même très longs à négocier, chaque commune ayant tendance à tirer la couverture à elle plutôt qu'à privilégier l'intérêt global du territoire. Cependant cette pratique pourrait être contestable si le PLU n'était pas élaboré en adéquation avec les préconisations du SCOT. Il faudra sans doute encore quelques années avant que le dispositif fonctionne correctement, mais il représente déjà une avancée sérieuse par rapport à la situation passée.

En ce qui concerne Roussillon notre sentiment est que : si un PLU devait remplacer le POS, celui-ci devra dans son élaboration tenir compte des particularités de la commune avec les problèmes spécifiques qui s'y rattachent, principalement liés à la sur-fréquentation mais aussi et surtout à l'urbanisme et à l'environnement. Dans ces conditions cela pourrait être bénéfique pour Roussillon.

Il est évident qu'aujourd'hui à Roussillon certaines zones UD et leur large destination ne sont plus compatibles et en cohérence avec la proximité immédiate des sites et des périmètres classés. En effet à quoi sert-il de classer et préserver un site, un monument, un village, un hameau... si à leurs abords immédiats (zones d'approches) on

y autorise un urbanisme portant atteinte au caractère même de ces lieux avoisinants qui **sont censés être protégés.**

Dans l'article L 123-15 traitant des PLU il est prévu des « orientations d'aménagement » permettant en particulier de mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de villes, villages et le patrimoine. Cet article permet également de déterminer des règles concernant l'aspect extérieur des constructions, leurs dimensions et l'aménagement de leurs abords, afin de contribuer à la qualité architecturale et à l'insertion harmonieuse des constructions dans le milieu environnant. Cela se traduit en général dans l'article 11 du règlement des différentes zones du PLU. Il est dommage que très souvent les rédacteurs aient pris l'habitude de recopier systématiquement tous le même article 11 qui mériterait au contraire un traitement différencié selon la commune et la zone à laquelle il s'applique. Ce même article L 123-15 permet bien d'autres choses parmi lesquelles identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique, ou écologique et définir le cas échéant, les prescriptions de nature

à assurer leur protection. **Cela montre l'intérêt de mettre au point un PLU de qualité.**

N'oublions pas que le cahier de gestion du massif ocrier est un « outil » intéressant concernant la protection de l'environnement notamment dans les zones d'approche du site classé.

Nous ne dirons pas que nous y sommes favorables il faut y réfléchir, mais un PLU de qualité bien conduit pourrait être intéressant à Roussillon notamment pour mieux contrôler un urbanisme qui doit être adapté et cohérent. Cela reste la meilleure garantie de préserver un environnement de qualité, ce qui est quoi que l'on puisse en dire, l'intérêt de tous. Bien qu'il faille être vigilant et pérenniser une vie de village, nous ne pensons pas que la vocation de Roussillon soit de développer un urbanisme important...

bien au contraire. Le principal atout de ce village n'est-il pas son attrait particulier qui préservé, donnera l'envie de revenir. Tout cela mérite une réflexion approfondie car c'est l'avenir et le devenir même de Roussillon et de la commune qui sont engagés.

Source RVE et Luberon nature

En conclusion :

Roussillon Vie et Environnement était-il en avance sur son temps... ? Non, certainement pas. Nous rappelons que la loi SRU date de décembre 2000, que le classement du Massif ocrier est intervenu en septembre 2002 et que le schéma général directeur de protection et de mise en valeur du massif ocrier du pays d'Apt fut lancé par le Préfet début 2003, dans la « foulée » du classement. Nous n'oublions pas de citer le Grenelle de l'environnement qui est un processus mis en place par le gouvernement en matière d'environnement et de développement durable. Le Grenelle est aussi une formidable avancée dans le sens d'une gestion préparatoire afin de préserver les générations futures. Sans esprit critique nous pensons que la municipalité a perdu du temps dans sa réflexion sur ces changements issus des directives de l'état. Nous pensons qu'il faut aujourd'hui travailler à l'élaboration d'un **PLU de qualité et assimiler toutes ces notions** qui ne peuvent se dissocier les unes des autres et qui découlent directement pour bonne partie de la réorganisation des territoires. En ce qui concerne Roussillon le classement du massif ocrier revêt une réelle importance. En effet Roussillon est le seul village construit sur un piton du massif classé... Il est le village emblématique de ce massif... Il nécessite donc à ce titre, avec ses zones d'approches, bien des égards. La notion de cohérence prend là aussi, à cette échelle, tout son sens. A ce titre il semblerait intéressant de réfléchir à l'annexion d'AVAP au PLU, sous réserve de compatibilité locale. Les AVAP sont des aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine, ZPPAUP antérieurement. Les SCOT et PLU sont certainement des avancées positives à condition de respecter les règles du jeu. Mais y a-t-il un autre choix... ? Sinon à courir le risque de voir augmenter à la prochaine évolution **les contraintes et les restrictions.** Avec les SCOT et les PLU notamment dans le volet de la constructibilité, l'état en reprenant la main ne récupère-t-il pas d'une certaine manière, entre autres, le droit de réorganiser et de gérer les espaces. Pour quelles raisons ? Elles sont sans doute multiples, mais... **Partout, à travers les POS, les réglementations étaient-elles suffisamment appliquées... ? Le PLU intègrera davantage d'éléments que le POS pour une meilleure gestion des zones constructibles notamment.** Il devrait « niveler » l'importance des zonages, mieux définir leur affectation et imposer le caractère de nécessité de chacune des zones. Les zones naturelles par exemple (ND) devraient être mieux protégées par leurs « statuts » (NATURA 2000, ZNIEFF, SVBM) et chez nous la charte du PNRL devrait être également considérée et prise en compte. **La protection de la nature et des**

gens a probablement été elle aussi, avec le facteur économique évidemment, déterminante dans la mise en œuvre de cet immense chantier que représente la restructuration territoriale.

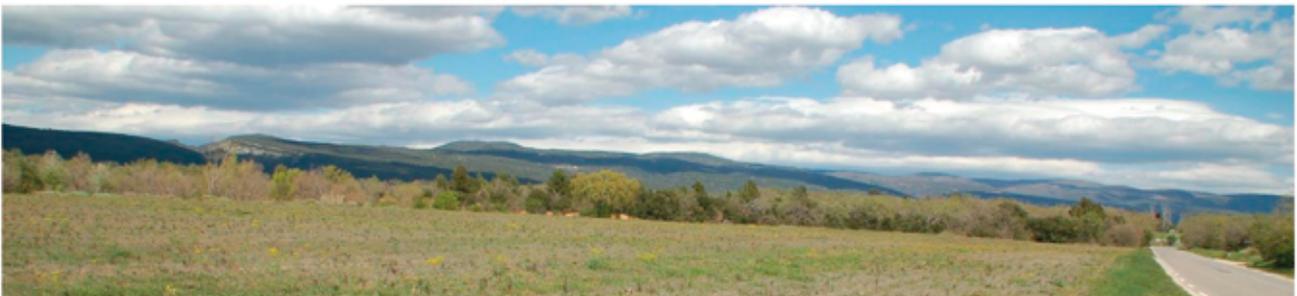
Sur la constructibilité il devrait être préconisé dans l'extension des hameaux amenés à s'étoffer, des constructions groupées sans rupture avec les bâtis existants afin de préserver un caractère harmonieux et « l'esprit » même de ces hameaux. Lors de la réunion il nous semble avoir entendu que la surface constructible sur la commune totalisera quatre hectares dans le PLU, mais nous ne connaissons pas encore exactement la répartition de cette surface. Cela découle probablement d'un diagnostic préalable et du SCOT à venir. Peut-on établir une comparaison avec les surfaces plus importantes constructibles ou potentiellement constructibles, du POS actuel... ? Non, nous ne le pensons pas, POS et PLU ne s'inscrivent pas dans les mêmes perspectives. Il a également été avancé sauf erreur de notre part la proposition ou la possibilité de 20 logements à l'hectare ; pour émettre un avis là-dessus encore faut-il connaître le type de logements, individuels ou collectifs, mais aussi le morcellement ou non de cette surface. En effet 20 logements à l'hectare cela peut sembler peu, mais si les logements sont individuels et si cette surface reste unie et entière, cela représente une construction pour 500 m²... Ce qui ne sera peut-être pas idéal à Roussillon car assimilé à du lotissement. Tout reste donc très relatif quand à l'impact de la constructibilité sur la commune. La prochaine réunion sur le PLU devrait consister à expliquer les zonages. Il est probable également qu'au cours de cette réunion soit expliqué le souhait d'un assouplissement concernant la réglementation en zone agricole. Là aussi comme ailleurs le but du jeu devrait être la cohérence dans l'évolution des espaces réservés à l'agriculture. Nous attendons d'en savoir plus avant d'émettre un avis là-dessus.

Pour l'instant en l'état actuel et d'avancement des choses voilà notre sentiment. Comme nous l'avons expliqué plus haut ces changements sont importants et concerneront chaque Roussillonnais ne serait-ce que dans leur appréciation personnelle sur cette évolution. Nous leur conseillons donc de ne pas hésiter à se renseigner en Mairie, ou auprès de notre association s'ils le souhaitent ; nous essaierons bien volontiers, dans la mesure du possible, de les renseigner au mieux ■

Pour RVE
JL. Chabrier et G. Puche

ROUSSILLON N'A PAS BESOIN D'UNE NOUVELLE CARRIÈRE !

Si on laisse faire, ce magnifique paysage à l'est de notre village risque d'être défiguré et remplacé par...



... une nouvelle carrière!



Nous sommes tous fiers de notre village; son classement parmi les 'plus beaux villages de France'; les ocres et sa situation dans le Parc naturel régional du Luberon. Les habitants à plein temps, les propriétaires de résidences secondaires et les visiteurs profitent tous de notre village et de la commune.

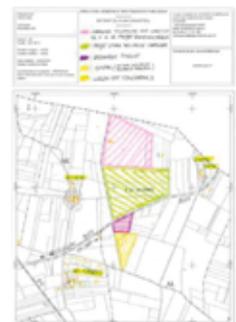
Comme plusieurs parmi vous le savent, l'élaboration du Plan Local Urbanisation (PLU) est en cours et nous sommes nombreux à être inquiets des références faites à une future carrière, 'si besoin est', et à un parc photovoltaïque dans le Plan Aménagement Développement Durable (PADD) consultable à la Mairie en ce moment. A l'est de notre commune, nous avons déjà la décharge de Pinguet et une carrière dont l'échéance de fin d'exploitation est fixée en 2017 avec - initialement - une promesse de remise à l'état de la nature à la fin de l'exploitation. Avec un changement du PLU, nous risquons d'avoir finalement la carrière actuelle transformée en parc photovoltaïque de 9 hectares; une nouvelle carrière de plus de 10 hectares - entre la route D227 et la carrière actuelle - et toujours la fameuse décharge Pinguet. Cela veut tout simplement dire que l'entrée dans la commune de



Roussillon par l'est - depuis St. Saturnin - se fera par une superbe zone industrielle ! En plus, nous n'avons aucune garantie qu'une nouvelle carrière ne deviendra pas une extension du parc photovoltaïque dans quelques années !

Cela pose bien sûr un énorme problème pour les riverains, mais ces cicatrices béantes au sein d'un espace

naturel reconnu seront visibles par tous les Roussillonnais et les visiteurs. Est-ce un accueil à la hauteur d'un 'des plus beaux villages de France' ? Il est encore temps de réagir et de décider ensemble de l'avenir de Roussillon. C'est pourquoi nous avons établi une association : L'association pour la protection des lieux-dits Les Reys, Les Riperts et Sainte Croix - APRRS.



Veillez contacter Association.aprrs@hotmail.com si, vous aussi, vous êtes intéressé de préserver la nature, la qualité de vie ainsi que la réputation de notre beau village.

Vie associative

DES NOUVELLES DU CENTRE SOCIAL

Savez-vous qu'en France l'INSEE répertorie plus d'un million d'associations, plus de 26 millions d'adhérents dont 3 de bénévoles réguliers, ce qui représenterait plus d'un milliard d'heures de travail, autrement dit 820 000 équivalents temps plein, donc, tout compte fait 12 à 17 milliards d'euros ???! Certains lèveront les bras au ciel, d'autres les baisseront, c'est ainsi. Il se dit même que de très grands événements sportifs ou culturels ne pourraient avoir lieu sans le travail, le « coup de main !!!! » des bénévoles.

Savez-vous combien ils sont importants autour de vous, pour les petites associations. N'est-ce pas là le meilleur des rouages de la vie citoyenne du pays ? Que dis-je un rouage, le témoignage d'une grande partie de la dynamique de notre vie sociale et culturelle.

Vous en êtes, adhérents, bénévoles anonymes ! Magnifique ! Combien comptent sur vous, sur nous, attendent ou cherchent un service, trop occupés par ailleurs par les enfants, les grands-parents, les problèmes de santé ou économiques, le manque de temps, ou tout simplement leur travail.

À Roussillon, sur le territoire de la CCPAL (Communauté de communes Pays d'Apt et Luberon), Lou Pasquié, reconnu par beaucoup d'entre vous, est l'une de ces nombreuses associations à votre portée, pour votre plaisir. Vous connaissez toutes les activités qu'elle propose. Vous avez besoin d'elle ? Elle a besoin de vous pour qu'en ces temps économiques difficiles vous la représentiez et la défendiez auprès de nos édiles à l'heure des choix difficiles où penser à l'avenir de notre société réclame une attention soutenue et responsable.

Preuve que le travail et l'efficacité de notre association sont reconnus, l'an prochain, Lou Pasquié fêtera ses trente ans d'existence. Trente années d'attention et de réponses à vos idées, vos besoins. N'est-ce pas là reconnaître la belle vision de nos prédécesseurs, maires, présidents, adhérents, membres des bureaux qui se sont succédés, de ceux qui lui ont donné le jour et de tous ceux qui l'ont fait vivre, celles et ceux qui ont mis en place toutes ces activités, ces services pour les enfants, les retraités, les anciens, pour que pendant que vous êtes occupés quelqu'un de compétent et responsable éduque, intéresse ou divertisse enfants, grands-parents, comme vous-mêmes certains jours.

Vous ne l'ignorez pas, nous vivons sur un territoire où le tourisme tient une place importante dans l'économie, il est donc nécessaire, pour bien recevoir et honorer celles et ceux qui nous rendent visite et parfois s'installent, que vous soyez vous-mêmes libérés de responsabilités familiales, heureux d'habiter cette belle région où chacune et chacun doit pouvoir trouver son équilibre. Comme en relais, le Centre social Lou Pasquié participe de cette harmonie, de cette culture.

Vous vous plaignez de l'état d'esprit « maussade », individualiste, des uns et des autres, venez donc prendre part à la vie du Centre social, voir la vie autrement et le bel envers du décor, alors l'an prochain, en réponse à votre pessimisme, vous serez avec nous je l'espère pour fêter les trente années de vie de notre association et défendre son bel avenir.

Merci de votre attention ■

Le président
Alex Ihermillier

Activités ou services	Lieux	catégories d'âge
Accueils Périscolaires	Bonnieux, Gout, Lacoste, Ménerbes, Roussillon	3 à 11 ans
Temps d'Activités Périscolaires	Bonnieux, Gout, Jocas, Lacoste, Lioux, Ménerbes, Murs, Roussillon	3 à 11 ans
Accueils de Loisirs des mercredis	Roussillon	3 à 11 ans
Accueils de loisirs des vacances	Ménerbes, Roussillon	3 à 11 ans
Semaines Pass'sport et culture	Gout, Lioux, Murs, Saint-Pantaléon	6 à 16 ans
Secteur Jeunes	Accueil à Gout et Roussillon	11 à 17 ans
Point information Jeunesse	Lieu d'information sur de nombreux sujets à Roussillon	pour tous
Action Collective Famille	Parentine à Bonnieux et Roussillon	0 à 4 ans et famille
	Parentelle à Bonnieux, Gout et Roussillon	4 à 12 ans et famille
	Ludothèque (pour tous) et anniversaire (3 à 11 ans)	en famille
	Pôle info famille	pour tous
Secteur Seniors	Allobus transport domicile/Apt	personnes âgées
	Rencontres inter générationnelles et sorties culturelles	personnes âgées
	Portage de repas à domicile (avec la Bestide des Lavandins à Apt)	personnes âgées
Secteur culturel	Concert, théâtre, festival à Bonnieux, Roussillon	pour tous
Secteur associatif	Soutien aux associations, tracts, affiches ...	association
Ateliers hebdomadaires	Guitare, théâtre	enfants/ados/adultes
Ateliers hebdomadaires	Aquarelle, couture, cuisine, peinture sur soie et sur porcelaine, gymnastique	adultes



FÊTE DES TRACTEURS ET DÉMONSTRATION DE LABOUR

ASSOCIATION DES VIEUX TRACTEURS DE ROUSSILLON EN PROVENCE

FETE DES TRACTEURS ET DEMONSTRATION DE LABOUR

DU 25 ET 26 JUIN 2016

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION



<u>Samedi</u>	
Toute la journée	Exposition de tracteurs, matériels agricoles et véhicules anciens
15h00	Entraînement pour démonstration de labour
<u>Dimanche</u>	
Toute la journée	Exposition de tracteurs, matériels agricoles et véhicules anciens
9h00	Tirage au sort pour déterminer la parcelle des concurrents
9h30	Démonstration de labour à l'ancienne
10h00	Départ de la ballade en tracteurs dans le village de Roussillon
12h30	Repas champêtre (paella) - 15 euros le repas – réservation au 06.84.98.85.17
15h00 - 17h00	Defilé de tracteur dans le village, parade de labour et battage à l'ancienne
17h00	Résultat de la démonstration et remise des prix
Toute la journée petit marché paysan, buvette, exposition d'animaux de la ferme et château gonflable pour enfant. Parking sur place gratuit	

Cette année la fête des tracteurs se déroulera le 25 et 26 juin 2016 avec en **nouveauté une démonstration de labour à traîner à l'ancienne**. Les 10 participants s'entraîneront le samedi après midi pour faire la démonstration le dimanche matin. Suite à celle ci le **gagnant représentera la région PACA au championnat de France de labour** (organisé par le club LENZ) qui se déroulera en Normandie.

Les vieux tracteurs et véhicules anciens feront **deux défilés dans le village** au cours de la journée du dimanche .

Mr OUVIER Sebastien fera pour l'occasion une paella géante le dimanche midi sur réservation.

Un petit marché sera présent avec **des produits locaux**.

Pour le bonheur des petits, un château gonflable sera disponible tout au long du week-end.

Sur ces deux jours, il y aura une exposition de vieux tracteurs, véhicules anciens, matériels agricoles ainsi que des animaux de la ferme.



**Le Président,
Ludovic Léonardi**

AMIS DE L'ÉGLISE DE ROUSSILLON



AVANT la restauration

Roussillonnais, notre église a besoin de vous !

La restauration des fonts baptismaux est terminée. Nombreux sont celles et ceux qui ont aperçu les restaurateurs derrière leur échafaudage. Travail au scalpel poursuivi, lentement, méthodiquement, minutieusement.

La beauté de l'œuvre, sa simplicité et sa majesté nous émeuvent et nous étonnent. Quelle fut la foi d'Alexis Poitevin pour édifier en pleine révolution un tel chef d'œuvre. Quelles que soient nos convictions, l'église est le témoignage de la vie de celles et ceux qui nous ont précédés il y a bien longtemps et que nous devons conserver. L'église et tout ce qu'elle contient appartient à la mairie nul ne le discute mais **la charge est importante et à notre époque, comme à celle de nos prédécesseurs, apportons notre part.**

Modeste ou conséquent, votre don sera accueilli avec gratitude. L'association est habilitée à recevoir des dons et à délivrer un reçu fiscal.

Association les Amis de l'église de Roussillon – chez Monsieur André Bellœuvre – Les Sablières – 84220 Roussillon ■

M. Bellœuvre



APRÈS
(Comme l'avait créé Alexis Poitevin)

CERCLE CAMILLE MATHIEU

JANVIER à AVRIL 2016.

Le Cercle Camille MATHIEU, lors de son assemblée générale du 15 janvier

2016, a élu les 10/12^{èmes} de son Conseil d'Administration démissionnaire. Dans sa réunion du mardi 19 janvier, le même Conseil a procédé à l'élection de son bureau qui se présente ainsi :

- **Présidente** : Aline CHEROUTE
Vice-Présidente : Francine CRAVAGNOLO
- **Trésorière** : Hélène ALBERTINI
Vice-Trésorière : Christiane MOSCHIETTO
- **Secrétaire** : Bernadette JEAN – Vice-Secrétaire : Evelyne BOUZAT
- **Membres du Conseil** : André BONHOMME - Gisèle BOURGUE - Gilberte CAMUS - Marthe FADLI - Claude JEAN - Marie MASSELIN – René VALLION.

Dans son assemblée générale extraordinaire du vendredi 12 février 2016, Claude JEAN a démissionné et Paulette FRANCO a posé sa candidature, laquelle a été acceptée à l'unanimité.

Et les activités du cercle ont démarré par un concours de belote avec repas le vendredi 19 février, un **mini loto** le vendredi 26 février, le mois de mars bien rempli avec un **grand loto** le dimanche 6 et un **repas servi par le Puits Fleuri** à la salle des fêtes le vendredi 18.

Le mois d'avril fête le printemps avec, le vendredi 8, un **mini loto** clôturé par un goûter. Le vendredi 15, une **sortie covoiturage jusqu'à VACHERES** (04) pour un déjeuner au restaurant « chez Pitchounette » où un excellent repas avec les produits de la maison a régalé nos papilles. Vendredi 22, 7 h **départ en bus pour Lablachère dans l'Ardèche** où une animation théâtrale autour de Jean FERRAT nous a été présentée suivi d'un copieux déjeuner au restaurant Les Chênes à Courry. Une très belle journée avec une ambiance chaleureuse autant de la part de tous nos hôtes que des participants. Je n'oublie pas non plus **les vendredis avec la belote, le scrabble...**

Les animations se succéderont jusqu'à la saison estivale, fin juin et reprendront à la rentrée, au mois de septembre.

Bonnes vacances à tous ■

La Présidente,
Aline CHEROUTE.



Crédits photos : par l'auteur de l'article

SOCIÉTÉ DE CHASSE

« LA DIANE-ROUSSILLON »

Sous la houlette du nouveau Président, Christian ICARD, la société forte de ses 70 adhérents, dont 2 jeunes nouveaux détenteurs de permis, fait le bilan de la saison écoulée :

- Concernant le petit gibier, les résultats sont très satisfaisants malgré la strongylose qui frappe le lièvre depuis quelques années.
- Les lâchers de repeuplement en perdreaux ont permis d'installer, à Roussillon, une souche semi-sauvage.
- Concernant le grand gibier, le plan de chasse du chevreuil a été en partie réalisé et les chasseurs ont pu offrir 3 chevreuils au repas du Téléthon.
- Reste la bête noire de la société, malgré les 2 à 3 battues hebdomadaires du 15 août 2015 à fin février 2016 et des prélèvements conséquents sur tout le territoire, le sanglier reste très présent. En effet, les troupeaux ont pris un malin plaisir à se remiser à proximité des maisons et des hameaux, ce qui a rendu leur chasse compliquée en raison des habitations et du respect des règles de sécurité.

L'équipe en charge des sangliers est consciente de la gêne parfois occasionnée par des battues matinales et remercie les propriétaires et les habitants de Roussillon de leur compréhension ■

Le Président,
Christian ICARD

À L’AFFICHE DE L’ASSOCIATION CULTURELLE,

« ROUSSILLON, DES MUSIQUES ET DES MOTS »

« Femme au bord de la cinquantaine »

Remarquable !...Excellente !!...Eblouissante !!!...

On ne compte plus les superlatifs attribués à Jocelyne, sous les traits de Joyce, après cette deuxième représentation à GARGAS, son village, ce samedi 16 avril 2016.

Déjà présentée dans le bulletin municipal de février dernier, la pièce de **Jocelyne BATTISTINI**, interprétée par l’auteure, seule en scène, après cette grande première à Roussillon, a encore connu un immense succès auprès du public Gargassien, faisant démentir le dicton « nul n’est prophète en son pays ».

Cette comédie pétillante, mise en scène par Bruno ARTERO, en 7 tableaux, avec Boris CASSUS-SOULANIS à la Régie et un Michel BORDE en intermittent du spectacle d’un soir, fut menée et rythmée avec brio par notre artiste devant un remarquable public venu nombreux - près de 130 personnes - conquis par l’excellence du texte, par sa claire interprétation, et qui se sera retrouvé quelque peu au travers de l’analyse des situations, souvent cocasses mais ô combien réelles, qui régissent tout simplement la vie.

Et pour l’occasion ça sera celle de Joyce, propriétaire d’un salon de coiffure, pleine d’idées pour développer son commerce, confrontée aux aléas de l’existence. Tour à tour les situations s’enchaînent, les propos s’égrènent avec beaucoup d’esprit... Bref, c’est une pièce à ne pas rater qui **sera présentée à Cavailon et Apt durant le mois de juin, à St Saturnin en août, à Goult en septembre**, mais surtout une comédienne à découvrir, ou redécouvrir si vous l’avez déjà perçue dans son rôle de Sociétaire perpétuelle de nos soirées « **Autour d’un verre** », un concept de « **Roussillon, des Musiques et des Mots** ». La prochaine soirée aura lieu le 11 juin 2016. Au programme « Les Lilly’s Swing » !

Très honoré de l’accueil qui nous a été fait par la Municipalité de GARGAS, par son public des plus chaleureux, enthousiaste et très attentif, **nous adressons tous nos remerciements à son Maire, Maxime BEY, à Laurence LE ROY, Adjointe à la Culture, et à l’ensemble du personnel. Merci aussi à Michel BORDE et Brigitte DUMRATH pour leur permanent dévouement, ainsi qu’à Daniel CASTEAU pour la réalisation des affiches toujours très porteuses en matière de communication.**



Crédits photos : par l’auteur de l’article

LE FESTIVAL DES TERRES ROUSSES – Musiques et chants anciens –

C’est la 8^{ème} édition de ce festival qui, cette année, aura la particularité de se présenter non pas sous la forme que l’on connaissait jusqu’à présent : des trois soirées successives, mais sous celle de trois samedis consécutifs, à savoir les 2, 9 et 16 juillet 2016.

De plus, le festival **change de nom devenant « FESTIVAL DES TERRES ROUSSES »** plus à même d’attirer sous cette appellation un public jeune.

Le « jeunisme » est partout et le mot « ancien », qui sera toutefois discrètement maintenu jusqu’à ce que la nouvelle appellation entre dans les esprits, s’avère de nos jours quelque peu rébarbatif dans certains concepts. Et puis cette nouvelle appellation ouvre les portes de l’éclectisme, pour - pourquoi pas ? - y mêler et vous offrir un jour prochain un programme plus proche de notre temps...



En attendant, cette année encore, nous nous plongerons dans l’harmonieuse et riche histoire du lointain passé musical...

Concert du 2 juillet :

C’est le grand retour de l’**Ensemble médiéval XEREMIA**, placé sous la direction de Robert Ressicaud (4 musiciens- chanteurs). **Au programme** : Livre vermeil de Monserrat et musiques ibériques (Portugaises, espagnoles, séfarades, galiciennes, catalanes)

Concert du 9 juillet :

L’**ensemble vocal féminin HYMNIS** - 6 voix féminines - accompagné d’un organiste, sous la conduite de Bénédicte Péreira, interprétera un **programme baroque** « Les Demoiselles de St Cyr » (Petits motets de Jean-Baptiste Lully et André Campra, le Magnificat de Marc-Antoine Charpentier), ainsi que des œuvres de Francisco Guerrero, Tomas Luis de Victoria et le Magnificat de François Couperin.

Concert du 16 juillet :

L’**Ensemble Zippoventilés** Benoît Dumon – 1 voix Contre-ténor, 1 clavecin, 1 violoncelle, 1 théorbe et guitare baroque – clôturera cette 8^{ème} édition.

Au programme : Cantate Veneziane... des oeuvres italiennes époque baroque d’A. Vivaldi et A. Caldara.

Nous vous espérons nombreux pour ces belles soirées festivières.

Tous les concerts auront lieu à 21h00, en l’église de Roussillon.

Vous retrouverez ces programmes complets et les informations utiles sur le nouveau site de la Mairie ■

Daniel BOUZAT
Président de Roussillon, des Musiques et des Mots

VOTRE GAZELLE DU VILLAGE, DE RETOUR



DU RALLYE AÏCHA DES GAZELLES



Crédits photos : Rallye Aïcha des Gazelles



J'

Ce fut une belle course d'orientation à l'ancienne car n'oublions pas que le gps est banni du raid.

Des moments de panique, de doute, un mélange de sensations qui vous poussent à vous surpasser !!!

De grands moments de bonheur... La joie d'être à la bonne balise et de pouvoir avancer, continuer la journée et d'accomplir la mission : rejoindre le bivouac du soir.

J'ai vécu tout ceci avec Catherine Chiadmi ma pilote, nous avons fait une belle équipe des moments inoubliables avec elle, une entente des plus parfaites entre nous ce qui n'est pas souvent le cas dans les équipages car le rallye est une épreuve...

Car contrairement à ce que l'on pourrait croire ce ne sont pas des vacances mais bien un surassement de soi physique et mental. Notre but était simplement de finir le rallye et être dans le classement, chose accomplie puisque que nous avons fini à la 102^{ème} place au classement général, nous avons défilé sur la plage d'Essaouira et franchi cette belle ligne d'arrivée...

Évidemment je remercie toutes les personnes qui m'ont permis de pouvoir vivre tout ceci de prêt ou de loin :

MERCI à mes sponsors TP Léonardi Ludovic, AM cube podologie, Les Terrasses à Bonnieux.

MERCI à la mairie de Roussillon et à la mairie de Gordes
MERCI aux commerçants de Roussillon, Gordes, Coustellet, Apt, Buoux ainsi que les amies, amis, la famille...

Très prochainement **une soirée vous sera présentée** pour vous montrer ce qu'est le rallye et raconter mon aventure du désert en gazelle !

Je repars à la quête de sponsors pour de nouvelles aventures si vous êtes intéressés de vous promouvoir faites moi signe...

Déjà dans ma tête trotte l' idée de recommencer... peut-être un LOL and RUN... et pourquoi pas histoire de réécrire une autre histoire... hihhi.

Cécile Vinson : 06 70 57 61 67

Les Gazelles des Ogres

Les escoubets 84220 Roussillon

escoubets@hotmail.fr ■

Cécile Vinson



WEEK-END PORTES OUVERTES

« DE FERME EN FERME » !

Les 23 et 24 avril dernier sur notre commune nous avons ouvert nos portes au public et avons proposé dégustation, visites, balades...

Nous = Le Domaine des Finets, les Escargots de Roussillon et le Domaine de Chantegrillet.

Le concept : Le seul évènement fermier national sur un même week-end partout en France organisé par le CIVAM PACA et les producteurs ! Avec une première à Roussillon !

Pour découvrir, partager, promouvoir, agir pour une agriculture durable et de proximité !

Un Mistral d'enfer a joué au « chamboule-tout » avec les panneaux signalétiques jaunes que nous avons posés la veille et quelques fois en déroutant les visiteurs qui ont montré beaucoup de persévérance pour nous trouver !

La consigne était de suivre les épouvantails de ferme en ferme qui vous souhaitaient la bienvenue !

Sur le week-end un public intéressé et intéressant (une centaine de personnes) a participé aux diverses animations proposées !

Aux Finets :

Un programme varié autour de l'olivier :

Le samedi, portes ouvertes tout le jour avec une balade commentée par Maurice à 14 h avec petit jeu primé en fin de rencontre alors que Marie-Paule attendait ses « gîteurs » ! Mais Marion était revenue en renfort pour l'occasion !

Le dimanche, après une dégustation d'olives et d'huiles d'olives, une soixantaine de personnes ont pu profiter d'une pause gourmande autour d'un buffet préparé « maison » avec les produits de la ferme et autres produits locaux (pissaladière, escapéro, terrine de gibier de Maurice très appréciée, salade de pois chiche, de lentilles et d'œufs durs, fromages de chèvre de Bernard, Crumble aux pommes divin et gâteau au vin blanc)... Puis Maurice est reparti à travers ses vignes et oliveraies pour deux heures de balade pour le plus grand plaisir des participants !



Crédits photos : par l'auteur de l'article



À la Ferme aux Escargots

Vous avez visité le parc de production, découvert un bâtiment agricole éco-responsable en construction traditionnelle avec une ossature bois, des murs de paille et un enduit en terre qui est encore peu courant dans notre région et à l'intérieur, le laboratoire où l'on prépare les escargots. Certains d'entre vous

sont restés pour déguster sur place un repas autour de l'escargot.



À Chantegrillet

Le public a pu découvrir quelques cépages donnant des vins délicieux et apprécier aussi une exposition permanente de village et santons de Provence traditionnels étonnants !



Ce fut un week-end riche en échanges avec vous, participants locaux mais aussi avec certains venus de tout le Vaucluse ou d'autres départements comme l'Ardèche, la Drôme, la Loire ou le Jura !

Nous vous remercions vivement d'avoir bravé le Mistral, de votre curiosité et intérêt pour notre métier !

Nous espérons que l'an prochain d'autres exploitations se joindront à nous et que vous serez toujours aussi nombreux à pousser la porte de nos fermes et domaines !

Et pour ceux qui auraient raté ce week-end... Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer l'année prochaine !

Nous vous donnons donc RDV le dernier week-end d'Avril ! Ou... avant quand vous voulez bien sûr !

Alors à bientôt sur nos exploitations !... ou nos sites :

Nos adresses :

- **Domaine des Finets** / Chemin des Finets (sur la D199) -Tél : 06 14 35 63 64 / Site web : www.domainedesfinets.fr
- **Les Escargots de Roussillon** / Les Boussières (derrière le hameau de Clavaillon) -Tél : 06 13 22 83 31
- **Domaine de Chantegrillet** / D4 -Tél : 04 90 05 74 83 / www.chantegrillet.fr ■



SYNDROME D'ASPERGER :

DU RÊVE À LA RÉALITÉ...



Dans le joli film « Le goût des merveilles » du réalisateur Eric Besnard, le personnage de Pierre, qui est atteint du syndrome d'Asperger, apporte au film sa part de poésie, d'innocence et d'empathie qui permet au spectateur de croire à l'histoire d'amour qu'il va vivre. Dans la réalité, Pierre s'appelle Elden, Nicolas, Clément, Margaux, Adeline, Gwenaële, etc... Ils sont tous atteints du syndrome d'Asperger. Leur enfance, leur adolescence et leur vie de jeunes adultes ont été tellement perturbées par ce handicap, qu'ils ont été incapables de poursuivre des études, d'acquiescer un métier et de vivre une vie affective auprès d'une compagne ou d'un compagnon. Certains ont même connu la dépression profonde qui les a conduits vers les centres de psychiatrie.

Le syndrome d'Asperger est une forme d'autisme et un handicap du sens social d'origine neuro-biologique. C'est un handicap non visible.

Le sens social est la capacité innée que nous avons d'entrer en relation avec les autres, d'interpréter les émotions que nous lisons sur leur visage, et donc de comprendre les non-dits et l'implicite dans les situations sociales.

Privées de ce sens, les personnes Asperger sont dans l'environnement social comme dans un pays étranger dont elles ne comprennent ni la langue, ni les usages, d'où une angoisse extrêmement forte et des comportements sociaux décalés. Elles ont la volonté d'être en relation avec les autres mais ne savent pas comment s'y prendre.

À cette absence de sens social s'ajoutent souvent des hypersensibilités sensorielles plus ou moins marquées ainsi que des centres d'intérêts sélectifs qui peuvent prendre une place très envahissante dans leur vie quotidienne.

Cependant, les personnes Asperger ont en général un fonctionnement intellectuel se situant dans la moyenne ou même dans la tranche supérieure. Elles ont également une excellente mémoire et elles développent des passions, des intérêts ou des talents remarquables dans certains domaines (mathématique, informatique, calcul...)

Il y aurait en France plus de 600 000 autistes, dont la moitié autistes Asperger et de Haut Niveau. Ces personnes ne sont souvent pas ou mal diagnostiquées et elles n'ont pas souvent eu accès aux accompagnements appropriés. Elles-mêmes et leur famille sont très démunies devant ce handicap qui est encore mal connu.

Or des solutions existent : elles ont été mises en place dans certains pays (notamment la Grande Bretagne, l'Italie, les Pays Nordiques, le Canada et les Etats Unis).

Ces solutions consistent en un dépistage précoce et dans des accompagnements de type cognitivo-comportemental individuels et en groupe. Elles sont connues en France depuis quelques années et ont été recommandées par la Haute Autorité de la Santé.

L'association Actions Pour l'Autisme Asperger France est une association de familles à vocation nationale, qui s'est notamment donné pour mission de participer à la diffusion de ces méthodes. Elle organise différentes formations et conférences dans ce but : et elle soutient la création de Cabinets Spécialisés en Autisme Asperger et Autisme de Haut Niveau en France.

C'est ainsi qu'ont été créés les Cabinets Spécialisés Asperger de Bayonne (64) et de Bonnieux (84). Ce dernier cabinet est animé par Madame Marys Bakker.

Il semblait donc opportun à Actions pour l'Autisme Asperger d'organiser dans le Vaucluse, **le 24 septembre 2016, une journée de formation spécialisée en Autisme Asperger. La Mairie de Roussillon (84220), particulièrement sensible à l'Autisme, met à disposition pour cette manifestation, sa salle des fêtes Place du Pasquier.**

Cette formation a pour objectif de présenter les outils de diagnostic ainsi que les prises en charge cognitivo-comportementales utilisées et notamment celles primordiales qui traitent de la gestion des émotions et des habilités sociales.

Le lendemain de la formation, dimanche 25 septembre 2016, Actions pour l'Autisme Asperger France et Marys Bakker accueilleront toutes les familles qui le souhaitent afin de présenter les différents services de l'Association et répondre à leurs questions de vie pratique. Cette réunion aura lieu de 10 h à 13 h à la salle des fêtes – Place du Pasquier.

Le détail de la formation, le prix ainsi que les modalités d'inscription, figurent sur le site d'Actions pour l'Autisme Asperger (www.actionsautismeasperger.org), rubrique « actualités » ■

Contacts :

Francine Stourdzé

tel : 06 13 10 28 38

Adresse email : fstourdze@yahoo.fr

LES BOULES ROUSSILLONNAISES

Programme de fête de la St Michel :

- **Samedi 24 Septembre 2016 à 20 h :**
repas dansant (à la salle des fêtes)
préparé par le Restaurant des couleurs.
- **Samedi 24 Septembre 2016 à 14 h 30 :**
concours de boules, Jeu Provençal méléé par 2.
- **Dimanche 25 Septembre 2016 à 15 h :**
concours de boules, Mixte 2H 1F.
- **Lundi 26 Septembre 2016 :**
à 9 h : concours de boules, Jeu Provençal 3J 2B.
à 12 h : repas boulistes servi au boulodrome ■

**Le Président
Jacques Guiot**



ASL MDO

Le Conseil Syndical restreint du 23 mai 2016 a été convoqué dans son entier, mais seuls **étaient présents** :

- Denis Danset
- Alain Daumen
- Michel Seguy
- Nicolas Malivel au titre de correspondant des propriétaires du site des Naïades
- Gilles Martinez au titre de «l'outil de gouvernance participative du projet» inscrit à la convention signée entre ASL MDO et E.on, devenu Uniper.

Excusées :

Mmes Desnuelle, Lambert et Talbotier, cette dernière invitée au titre de correspondant des propriétaires éligibles du site des Naïades.

CONVENTION Uniper (ex E.on)

Sans le financement significatif proposé Uniper l'ASL n'aurait pas pu survivre au désengagement du CRPF, initialement porteur du projet, qui a laissé à l'association l'entière gestion d'un dossier pour lequel les animateurs n'avaient pas les compétences.

Cet apport financier nous soumet à l'obligation de mettre en œuvre une démarche innovante en matière de collecte des bois. Sans remettre en cause son engagement, Uniper nous invite à mieux gérer cet aspect de nos futurs chantiers, alors que le projet des Naïades nous positionne plutôt en régression par rapport aux chantiers réalisés sur Goult.

Sans préjudice des offres commerciales qui nous seraient faites, il convient donc d'avoir une approche plus performante aux Naïades, ce qui paraît notre intérêt et celui des propriétaires, d'autant que le caractère emblématique du site impose une réalisation sans faille, appuyée sur un prélèvement suffisant de bois concernant tous les usages (bois d'œuvre, papèterie, chauffage) ce qui n'est pas le cas dans le projet actuel et sur une finition parfaite non optionnelle, comme il est proposé dans l'offre actuelle, mais incluse dans le travail payé.

Sous des motifs diamétralement opposés, le gestionnaire nous précise que la collecte d'arbres entiers n'est pas réalisable, ce que nous ne pouvons admettre, même si, compte tenu de sa faible valeur marchande, le volume des houppiers peut ne pas être payé aux propriétaires. Le CS convient de négocier une nouvelle offre incluant ces critères à reconduire sur les autres UP. La seule proposition correcte qui nous soit parvenue porte sur les troncs, houppiers exclus et non exploités, ce qui conduit à une quantité de rémanents incompatible avec les caractéristiques du site et à un surcoût trop important lié au broyage fin qui en résulte. Même admise par les propriétaires concernés du fait de leur méconnaissance des pratiques forestières, la solution n'est pas acceptable en l'état et doit être revue. Il convient donc de demander à notre gestionnaire de reprendre le dossier dans cet esprit et de suivre la même démarche pour Caromb.

Interrogé à ce sujet, un représentant du CRPF a d'ailleurs répondu : «Vous «n'avez qu'à» (sic) être plus précis dans vos exigences avec l'exploitant.» C'est ce que nous allons faire.

Intervention de Gilles Martinez, Uniper :

L'arc méditerranéen dispose d'une ressource annuelle de bois exploitable de 3 100 000 t/an, dont 260 000 t (moins de 10 %) sont extraits (en PACA, Languedoc Roussillon et Catalogne) pour Gardanne qui doit importer 40 % de ses besoins hors d'Europe. Si nous disposons de ressources, pourquoi produire notre énergie à partir d'importations ? Par son soutien au projet de l'ASL, Uniper souhaite montrer que sa démarche participe à l'exploitation raisonnée de nos forêts.

Trésorerie :

En pièce jointe, le budget prévisionnel incluant les flux financiers prévisionnels, notamment l'apport d'Uniper, pour les prochaines années, présenter par le trésorier. Le CS envisage diverses pistes qu'il proposera à l'AG pour améliorer la trésorerie de l'association.

Relations avec le milieu et les autorités :

Nous sommes soumis à un grand nombre de contraintes liées à notre volonté de mettre en œuvre des coupes raisonnées multicritères dans un jeu d'acteurs institutionnel très complexe. Il conviendra de souligner auprès des partenaires publics, les moyens financiers complémentaires qui mériteraient d'être engagés pour la réussite de la démarche exemplaire conduite par l'ASL. Selon les propositions qui nous seront faites sur le chantier des Naïades, une sollicitation de la DREAL, dans la cadre de l'opération «Grand Site» du Parc ou/et de la commune doit être envisagée. Elle le sera, ponctuellement pour permettre l'enfouissement des réseaux aériens sur ce site, mais les enjeux importants du projet semblent n'être pas perçus par les principaux bénéficiaires de la gouvernance publique. Il ne faut pas comparer une ASL soumise aux contraintes environnementales qui sont les nôtres et une association de même nature inscrite en milieu rural ouvert et facile d'accès.

La «restructuration» du CRPF réduit considérablement sa participation à notre action. Sa proposition d'appui communication auprès de nos prospects ne présente guère d'intérêt et ne remplace pas le manque de soutien pour la collecte de nouveaux adhérents et l'apport de conseils qui nous éviteraient, sans nul doute, les difficultés énoncées ci-dessus.

Les divers services départementaux sont à notre écoute, le Syndicat forestier est prêt à collaborer si une intervention commune est souhaitable.

La Mairie soutient l'ASL logistiquement, mais nous ne sommes pas parvenus à l'impliquer plus complètement pour soutenir la réalisation de notre Plan de gestion.

Avancement des projets :

UP1 Fontaine des Naïades

A réunion des adhérents éligibles a permis de recueillir une demande suffisante pour consulter un exploitant, on en a vu cependant plus haut les limites.

L'enfouissement des lignes EDF et FT est à l'étude, si le financement en est assuré, ce qui reste à confirmer, le chantier ne pourra cependant être réalisé avant la coupe.

Le recrutement de nouveaux adhérents permet d'envisager un bel avenant sur cette UP, même si, ici comme ailleurs, il est très difficile de recruter de nouveaux propriétaires, les plus intéressés ont en effet répondu favorablement lors de la création de l'association, les autres ne voient pas ou peu d'intérêt à un projet dont aucune réalisation ne peut leur être présentée sur la commune. Il en sera autrement après achèvement du chantier des Naïades que nous espérons mettre en œuvre à l'automne.

UP8 Val des fées

Les principaux propriétaires ont accepté une adhésion, souvent sans enthousiasme, mais un blocage rédhibitoire vient du propriétaire du chemin d'accès au site (servitude de passage de longue date) seule sortie possible des bois. Son propriétaire souhaite constater le travail effectué aux Naïades avant de prendre sa décision. A défaut le projet sur cette UP devra être abandonné, en tout cas dans le cadre de la gouvernance actuelle de l'association.

UP9 Caromb

Le marquage des bois chez les propriétaires éligibles au PSG actuel a commencé, pour une mise en chantier cet hiver. Nous devons y avoir les mêmes exigences qu'aux Naïades.

UP4 Bois Saint Jean

L'étude de ce site est engagée. Un avenant y est indispensable compte tenu de la faible surface inscrite au PSG actuel.

Autres UP

UP2 La Gardi a été traitée antérieurement à l'approbation du PSG, fin 2014.

UP7 La Grande Bastide a été directement gérée par son unique propriétaire, en 2015, sans intervention de l'ASL.

Ces deux UP de Goult, bien qu'incluses au PSG, ce qui prête à confusion, ont été traitées indépendamment de celui-ci, car elles se situent hors zone protégée.

Les UP : 3 Les Piés, 5 Conservatoire des ocres, 6 le Vergilas et 10 Lumière seront traitées ultérieurement.

Avenants :

Denis Danset précise la position du CRPF : Dépôt d'un dossier d'avenant en juin pour inscription à la commission d'octobre, en décembre, pour celle de mars 2017. Le délai d'instruction après passage du dossier en commission est estimé à 6 mois.

Le CS décide d'attendre décembre pour présenter une demande concernant l'ensemble des nouveaux adhérents sur toutes les UP étudiées. L'ASL sollicitera le Parc pour obtenir l'aide d'un stagiaire en prévision de cette démarche.

Lors de la rédaction de demandes d'avenant, penser à actualiser les dates prévisionnelles de chantier par UP, pour tenir compte de la programmation effectivement réalisable.

Divers :

GIEEF : Le débat est ouvert sur l'opportunité de se constituer en GIEEF, le dossier sera présenté en AG qui se déterminera.

PEFC : Notre adhésion a bien été enregistrée le 12/02/2014, sous le numéro 10-21-19/370. Il convient de réclamer le logo à inclure dans la communication de l'ASL.

Gouvernance de l'ASL :

Il est temps de reconsidérer la gouvernance de l'ASL, plusieurs membres du conseil seront démissionnaires lors de la prochaine AG. Il convient donc de faire appel à candidatures et de compléter la composition du CS en y incluant les correspondants d'UP.

La date de l'Assemblée Générale de l'ASL MDO est fixée le 20 juillet 2016 à 17 h, salle des fêtes, place du Pasquier à Roussillon■

Michel Seguy

Crédits photos : par l'auteur de l'article



CONSERVATOIRE DES OCRES

COULEURS DU LEVANT AU PRINTEMPS

Le 9 mai, à l'invitation de Gilles Ripert, Président de la Communauté de Communes Pays d'Apt-Luberon, Madame YU Jinsong, Consule Générale de Chine à Marseille est venue visiter l'usine d'ocre Mathieu à Roussillon et les Mines de Bruoux à Gargas. Elle était accompagnée de Madame LIU Xin, représentante de la Ville de Huainan (Province de Anhui) qui avait manifesté son intérêt pour l'expérience d'Ôkhra et d'Arcano dans la valorisation culturelle et touristique du patrimoine industriel ocrier.

La Ville de Huainan, dont la population est près de cent fois plus importante que celle de notre territoire est connue pour ses activités industrielles en particulier dans le domaine des extractions minières et de leur transformation. Elle est aussi réputée pour la beauté de ses paysages naturels dont les vallonnements ressemblent à ceux du Luberon.

La Ville de Huainan **souhaite développer fortement l'activité touristique** et s'interroge sur l'opportunité de réaliser une valorisation culturelle d'anciennes mines et usines afin de développer le tourisme et de proposer des activités nouvelles à la population locale.

L'objet principal de cette visite était d'**amorcer des relations amicales et d'esquisser une visite officielle de la délégation de la Ville de Huainan à l'automne prochain**. Cette visite portera sur un projet de coopération Ville de Huainan (Anhui, Chine) avec le territoire ocrier et au-delà, notamment le Pôle Territorial de Coopération Economique « Matières et Couleurs du Luberon » porté par la coopérative Ôkhra, sa filiale Arcano et trente partenaires.

Après une visite des Mines de Bruoux et de Mathieu Lustrerie, **les discussions étaient organisées au Conservatoire des ocres et de la Couleur** avec Gilles Ripert (CCPAL), Gisèle Bonnelly, Jean David et Gérard Debroas (Roussillon), Serge Marty (Parc du Luberon), Mathieu Barrois (Ôkhra), Dominique Peressinotti (Arcano) et Philippe Jonathan, architecte installé à Bonnieux et coopérateur d'Ôkhra. Ayant travaillé en Chine il connaît bien la culture de ce pays et a initié ce rapprochement.

La visite s'est achevée à la Communauté de Communes, en présence de nombreux élus, pour présenter les chefs d'entreprises aptésiennes qui travaillent déjà avec le marché chinois ou qui l'envisage. Puis ont été dégustées des spécialités colorées du Pays d'Apt et, selon l'usage, offert de nombreux souvenirs témoignant des savoir-faire locaux.

COULEURS FESTIVES CET ÉTÉ :

Plusieurs activités et animations rythmeront l'été à Ôkhra.

Des animations tous les mardi à vendredi matin pour les familles, des démos quotidiennes sur les techniques de peinture, enfin des stages pour les amateurs d'art ou d'artisanat.

- **L'exposition Rouge-Noir Couleurs de le Préhistoire** se poursuivra avec plusieurs nouveautés .
- **La soirée musique du 24 juin, organisée avec le collectif Transi-Son par Axel Pascal**, voisin de l'Usine Mathieu depuis son premier âge !
- **Le rituel Festival Zic-Zac Live samedi 9 juillet** sera rythmé par l'énergie communicative de Greg, des jeunes et des bénévoles du Centre Social Lou Pasquié.
- **Le Festival Beckett est en deuil cette saison mais mardi 26 juillet à partir de 19h**, Jacques Frantz et d'autres acteurs animeront une soirée, ce qui nous permettra d'entendre des textes et de passer une soirée champêtre en pensant très fort à Henri Vart, son regretté président. (Voir article de l'association Beckett p.8 et p.41.)
- **La Compagnie de théâtre IMBIDO, les vendredi 5 et samedi 6 août à 20h30**, jouera «l'Ombre de la Vallée» de JM Synge. Elle nous est amenée par notre coopérateur Alain Briffa de la Poterie de Pierroux .
- Enfin ne ratez pas la **sortie prochaine du carnet de recettes de peintures du Conservatoire**, publication 100% terroir qui sortira avant l'été en partenariat avec l'Editeur Equinoxe-Edisud■

Barbara Barrois

LA MATERNITÉ CONTINUE. FAITES LA VIVRE.

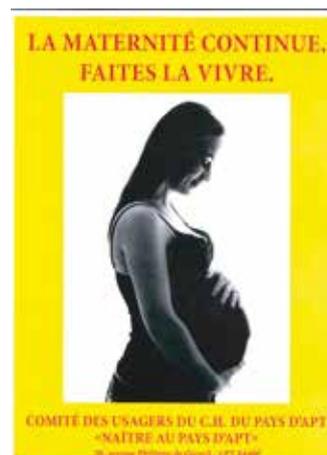


Pour le Pays d'Apt
Un Hôpital d'Avenir
FONDS DE DOTATION

UN HÔPITAL D'AVENIR

SOUTENEZ L'HOPITAL D'APT

DONNEZ AU FONDS « POUR LE PAYS D'APT, UN HOPITAL D'AVENIR »



Créé en 2015 par des particuliers natifs du Pays d'Apt, des résidents expatriés et des entreprises du territoire, tous conscients du bien-fondé du projet de modernisation du bâtiment court séjour du centre hospitalier du Pays d'Apt, le Fonds de dotation « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir » engage en cette année 2016 sa véritable première campagne de collecte et ambitionne de collecter 250 000 euros sur le million que les membres du Fonds souhaitent apporter au centre hospitalier du Pays d'Apt.

Grâce au soutien de nombreuses associations et entreprises culturelles et de loisirs, et des collectivités locales, des manifestations seront organisées tout au long de l'année au profit du Fonds « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir ». Citons notamment la représentation du Théâtre d'Elsa « Cuisines et dépendances » le samedi 10 juin aux Mines de Bruoux, la vente aux enchères d'œuvres d'art organisée par la galerie Pascal Lainé à la Lustrerie Mathieu cet été, ou bien encore le concert de la chorale « Cambridge Voices » à l'église de Ménerbes le 13 août prochain, sans compter les nombreux vide-greniers, fêtes municipales et marchés où le Fonds sera présent.

Chaque don, même le plus petit, va participer à la réussite de ce projet et permettre d'offrir aux patients du centre hospitalier du Pays d'Apt un « supplément d'âme » pour que leur séjour se déroule dans les meilleures conditions possibles.

« Nous comptons sur tous les citoyens qui vivent tout ou partie de l'année ici, qui travaillent ici, pour accompagner ce projet ambitieux et primordial pour le Pays d'Apt et sa population, ce projet d'avenir pour renforcer l'attractivité de notre territoire, ce projet porteur de valeurs humaines fortes, un projet qui nous concerne tous. » souligne Ludovic GOSSEIN, président du Fonds de dotation.

Vous souhaitez nous aider, faire un don ou organiser une action solidaire ? Contactez nous par tel au 06 56 81 56 89 ou par mail donhospitaldapt@gmail.com

Rappel : Le projet de modernisation du Centre Hospitalier du Pays d'Apt

Projet de territoire et projet humaniste dans ses dimensions de mieux-être et de solidarité, ce premier projet soutenu par le Fonds de dotation vise à créer un environnement d'accueil et de soins de haute qualité tant pour le patient, sa famille que pour les personnels, avec, notamment, le doublement du nombre de chambres individuelles, des chambres au confort hôtelier, des salons dédiés aux familles à chaque étage, une tablette tactile numérique au lit de chaque patient permettant aux professionnels le suivi médical en temps réel et l'accès à la télé-médecine et aux patients de rester connectés à leur environnement familial et professionnel (Skype, réseaux sociaux, emails...) et de se divertir (TV, radio, livres, jeux vidéo,...), et un accueil et une image modernisés grâce à la rénovation des façades, de la signalisation, des modalités d'information aux usagers et du design intérieur.

L'investissement global s'élève à 6.6 millions d'euros : 70% financés par le centre hospitalier (fonds propres et emprunts), 15% par les subventions publiques dont 9% par la Communauté de commune du Pays d'Apt-Luberon et 15% par des fonds privés soit 1 million d'euros à collecter au cours des 4 années à venir.

Les travaux devraient démarrer fin 2016-début 2017.

LES DERNIÈRES INFOS !



En quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, quelle que soit votre situation.

Il suffit de vous rendre sur : timbres.impots.gouv.fr.

Pas besoin d'imprimante, il vous suffira simplement de présenter, lors du dépôt de votre demande à la mairie, le numéro de votre timbre fiscal électronique qui vous sera envoyé, à votre choix, par courriel ou par SMS, après paiement en ligne sécurisé.

Il s'agit d'une nouvelle étape vers la dématérialisation complète des timbres fiscaux papiers. Le site d'achat sera progressivement étendu aux timbres fiscaux nécessaires à l'obtention d'autres titres (renouvellements de carte d'identité ou de permis de conduire en cas de perte ou de vol...)

INSEE :

Le recensement des habitants de notre commune se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.



Comment contacter la gendarmerie nationale ?

- Soit il s'agit d'un **appel d'urgence**, auquel cas vous devez avant tout composer le 17 (ou le 112 ; ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler). Le 17 est un numéro réservé aux appels d'urgence, il est commun à la police et gendarmerie nationales.
- Soit vous souhaitez **porter plainte**, auquel cas il faut vous déplacer dans une brigade de gendarmerie (ou commissariat de police) ; pour localiser la brigade de gendarmerie la plus proche de chez vous, voir ici : <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Contacts/Brigade-la-plus-proche>
Au préalable, et afin de gagner du temps, mais uniquement pour les atteintes aux biens avec auteur des faits inconnus, vous pouvez, si vous le souhaitez, **remplir une pré-plainte en ligne** : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- Soit vous souhaitez **obtenir un simple renseignement** (non urgent), auquel cas vous pouvez contacter par téléphone ou courriel ou physiquement la gendarmerie la plus proche ; pour connaître les coordonnées géographiques, téléphoniques et courriel de votre gendarmerie de référence : <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Contacts/Brigade-la-plus-proche> ou <http://www.vaucluse.gouv.fr/contact-a9533.html> . Vous pouvez aussi contacter, si elle existe, la police municipale de votre commune de résidence.
- Soit vous souhaitez **signaler un contenu illicite sur internet**, auquel cas vous pouvez vous connecter sur : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/> ou <http://www.pointdecontact.net/> ou, pour les spams, signal-spam.fr . Mais si vous avez besoin de conseils ou si cela vous affecte directement, n'hésitez pas à vous rendre à la gendarmerie la plus proche (ou commissariat de police) pour porter plainte.



Crédits photos : auteur de l'article

N.B. La gendarmerie de Vaucluse est également sur *facebook* où divers conseils y figurent ; n'utiliser la fonction messagerie facebook que pour des questions ou signalements non urgents. La gendarmerie de Vaucluse tient également un **blog sur les objets volés retrouvés** : <http://gelacvaucluse.canalblog.com/>

N.B.2 Pour toute information relative au recrutement en gendarmerie, voir enfin <http://www.lagendarmerierecrute.fr/>

INFOS PRATIQUES CÔTÉ MAIRIE

Ces petites infos que l'on cherche partout

CONTACTEZ LA MAIRIE

Tél: 04.90.05.60.16.
Fax: 04.90.05.73.34.
accueil@roussillon-en-provence.fr
<http://roussillon-en-provence.fr>

MAIRIE OUVERTE AU PUBLIC

Lundi	9 h - 12 h	Fermé
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mercredi	9 h - 12 h	Fermé
Jeudi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h	Fermé

Brûlage des déchets verts

Brûlage des déchets verts interdits :

Le brûlage des déchets verts à l'air libre par les particuliers, les collectivités et les entreprises est interdit sur l'ensemble du département du Vaucluse.

Brûlage des déchets verts autorisés:

Des dérogations sont accordées, sous réserve d'un vent inférieur à 40 km/h rafales comprises et d'absence de pic de pollution atmosphérique, pour l'incinération des déchets verts liée:

- à une obligation légale de débroussaillage.
- à la production végétale d'une exploitation agricole.
- à la gestion forestière.
- à une obligation de destruction de végétaux par brûlage au titre de la prophylaxie.

Par ailleurs, lorsque le lieu de brûlage est situé à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m d'une zone exposée au risque feux de forêts, ces dérogations permanentes sont soumises à autorisation préalable pour certaines périodes (du 1^{er} mars au 15 avril et du 1^{er} juin au 15 octobre) au moyen du formulaire de demande, formulaire annexé à l'arrêté préfectoral du 30 janvier 2013 (http://www.vaucluse.gouv.fr/IMG/pdf/201301_AP_emploi_du_feu_definitif_avec_mention_signe_cle754b41.pdf).

L'arrêté pour le débroussaillage s'applique à 50 m autour des habitations, mais aussi :

- Sur la totalité des terrains situés dans les zones urbaines délimitées par un plan local d'urbanisme rendu public ou approuvé ou un document d'urbanisme en tenant lieu.
- Sur la totalité des terrains servant d'assiette à une zone d'aménagement concerté, à un lotissement, à une association foncière urbaine régies par les articles L.311-1, L.322-2 et L.442-1 du code de l'urbanisme.
- Sur la totalité des terrains servant d'assiette aux terrains de camping, de stationnement de caravanes et de parcs résidentiels mentionnés aux articles L.443-1 à L.443-4 et L.444-1 du code de l'urbanisme.

Dans les autres cas, le particulier devra emporter ces déchets verts à la déchèterie

Claude Jean

PERMANENCES EN MAIRIE SUR RENDEZ-VOUS

Mme le Maire **Gisèle BONNELLY**
lundi de 10 h à 13 h.

M. **André BONHOMME**, 1^{er} adjoint
mercredi de 9 h à 12 h

M. **Gérard DEBROAS**, 2^e adjoint
mardi de 14 h 30 à 17 h

Mme **Marthe FADLI**, 3^e adjoint
jeudi de 14 h à 17 h

M. **Claude JEAN**, délégué
jeudi de 9 h à 12 h

M. **Mercier Damien**, architecte conseil, renseignements en mairie auprès de Delphine.

**Arrêté
emploi du feu**

**Synthèse
grand public**

TOUT BRULAGE DE DECHETS VERTS ISSUS DES MENAGES, DES PROFESSIONNELS ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES EST INTERDIT
(infraction réprimée par l'art. 132-13 du code pénal)

POUR LES CAS DEROGATOIRES CI DESSOUS: INCINERATION POSSIBLE UNIQUEMENT DE 08h00 à 16h30

ZONE 1 Vous êtes propriétaire d'une habitation ou exploitant agricole
Incinération possible, selon les périodes (tableau ci-dessous), uniquement si les déchets verts sont générés ou liés à une obligation légale de débroussaillage liée au risque feux de forêts (Art. L.134-6 du code forestier) - directement à l'exploitation agricole.

EN RESPECTANT CE CALENDRIER

1 ^{er} Mars - 15 Avril	15 Avril - 31 Mai	1 ^{er} Juin - 15 Octobre	15 Octobre - 31 Octobre	1 ^{er} Novembre - 31 Décembre
POSSIBLE	INTERDIT	POSSIBLE	INTERDIT	POSSIBLE

ZONE 2 et 3 Vous êtes exploitant agricole
Incinération possible toute l'année, uniquement si les déchets verts sont générés ou liés directement à l'exploitation agricole.

ZONE 3 Vous êtes exploitant agricole
Écobuage possible au-delà de la limite des 400m de la zone boisée.

DANS TOUS LES CAS, INCINERATION INTERDITE SI VENT > 40 km/h RAFALES COMPRISES OU EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

<http://www.vaucluse.gouv.fr/fr/reclamation-relevée-c-1-04266.html> Validé en Sous-Commission feux de forêts du 11.12.2014

VOS PAPIERS S'IL VOUS PLAÎT

Cartes d'identité

Pour les majeurs uniquement : si votre carte d'identité a été délivrée entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, prolongation automatique de 5 ans de la validité de votre carte. Aucune démarche à effectuer. Les modifications éventuelles se font à la Mairie de Roussillon.

Passeports

Mairie d'APT sans rendez-vous :

lundi : 8 h 30 - 11 h 30 et 13 h - 16 h 30

mardi au jeudi : 8 h 30 - 11 h 30 et 14 h - 16 h 30

1^{er} samedi du mois : 9 h - 11 h 30

Tel : 04.90.74.78.60.

Recensement militaire

Les garçons et les filles âgés de 16 ans révolus devront se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Périodes de recensement :

3^e trimestre 2015 : les jeunes nés entre

le 1^{er} juillet et le 31 septembre 1999.

Listes électorales

Les personnes désirants s'inscrire sur les listes de la commune viendront en Mairie avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et l'ancienne carte électorale pour celles qui la détiennent. Les conditions d'inscription sont :

- six mois de résidence permanente dans la commune au 28/02 de chaque année.
- ou 5 ans d'inscription au rôle des impôts (taxe d'habitation ou taxe foncière).

Les mêmes éléments sont requis pour les membres de l'Union européenne.

Permis à points :

Service telepoints.infos : contact@telepoints.info

Pour information : vous pouvez accéder au solde de vos points de permis de conduire via le site sécurisé : <https://www.telepoints.info>

Des stages de récupération de points sont régulièrement organisés à proximité de Roussillon. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible : www.permisapoints.fr.

PRÊT DE TABLES ET DE CHAISES

La commune effectue des prêts de chaises et tables pour les associations ou les particuliers roussillonnais. Afin que le matériel prêté soit correctement rapporté au garage municipal, le conseil municipal a instauré une caution de 200 € (par chèque) qui vous sera restituée après la manifestation. Il faudra donc venir en Mairie réserver les chaises et tables dont vous aurez besoin et déposer un chèque de caution. Un rendez-vous sera fixé pour la prise du matériel et sa restitution.

Rappel : Auparavant, le matériel était loué, maintenant il est prêté, mais vous pouvez, toutefois, faire un don au C.C.A.S. ou à la coopérative de l'école en guise de remerciement.

PARLER «URBANISME»

Vous avez une question ou un problème concernant l'urbanisme ?

- Soit vous désirez rencontrer l'architecte conseil. Veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie.
- Soit vous souhaitez vous entretenir avec Delphine, notre secrétaire «urbanisme» : elle vous recevra les **lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h**. Elle sera plus disponible et pourra vous accorder toute son attention. Merci de ne plus venir la voir «à l'improviste», en dehors de ses permanences, vous vous déplacerez inutilement.

PERMIS DE DÉTENTION DE CHIEN 1^{ère} ET 2^e CATÉGORIE

Vous êtes propriétaire ou détenteur d'un chien de 1^{ère} ou 2^e catégorie que vous avez déclaré en Mairie. La loi du 20 Juin 2008, vous oblige à suivre impérativement une formation de 7 heures donnée par un formateur agréé par la Préfecture et qui comporte deux parties :

- La théorie : connaissance des chiens, relation maître et chien, comportements agressifs des animaux et prévention.
- La pratique : démonstrations et mises en situation.

Une attestation est délivrée au propriétaire ou au détenteur de l'animal en fin de formation.

Vous devez également faire effectuer une évaluation comportementale de l'animal par un vétérinaire agréé. La liste des formateurs et vétérinaires agréés peut être demandée en Mairie ou sur le site Internet : <http://www.vaucluse.pref.gouv.fr>, rubrique «défense et sécurité», «sécurité publique», «chien dangereux». Copie de cette évaluation doit être déposée en Mairie.

LICENCE DÉBIT DE BOISSONS

NOTE D'INFORMATION - PERMIS D'EXPLOITATION

Toute personne déclarant l'ouverture, la mutation, la translation ou le transfert d'une licence débit de boissons à consommer sur place de 2^e, 3^e, 4^e catégories, est soumise à une formation obligatoire auprès de . l'UMIH84 (Organisme agréé à la formation du Permis d'Exploitation) au 04.90.16.08.00.

DÉMATÉRIALISATION DU TIMBRE FISCAL

Direction Générale des Finances Publiques

Depuis le 2 mars 2015 sur le site : timbres.impots.gouv.fr , vous pouvez acheter 24h/24 et 7j/7, en quelques clics seulement son timbre fiscal électronique pour l'obtention du passeport.

INFOS PRATIQUES DIVERSES

SOUS PRÉFECTURE D'APT HORAIRES

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h. Les après -midi sur RDV.

NOUVEAUX HORAIRES POUR LES FINANCES PUBLIQUES DE VAUCLUSE

Apt : lundi-mercredi-vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h et sur RDV mardi-jeudi : 8h30-12h et sur RDV	
Trésorerie de Gordes Place Charles De Gaulle 84220 Gordes 04.90.72.01.16	Centre des impôts fonciers d' Avignon Cité administrative Av du 7 ^o Génie - CS 10044 84098 Avignon cedex 9
Lundi - mercredi - jeudi : 8 h-12 h et 13 h-16 h	Lundi-mercredi-vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h
Mardi et vendredi : 8 h - 12 h	Sur RDV mardi et jeudi : 8 h 30-12 h
<p>Afin de continuer à répondre à l'ensemble des besoins et attentes des contribuables le site : impots.gouv.fr accessible 24 h/24 h et 7j/7, délivre toutes les informations fiscales nécessaires et permet aux usagers d'effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches.</p> <p>Les usagers peuvent également joindre le centre des impôts Service : du lundi au vendredi de 8 h à 22 h et le samedi de 9 h à 19 h, hors jours fériés, au 0.810.467.687 ou 0.810 IMPOTS.</p> <p>De même le site : cadastre.gouv.fr offre la possibilité de consulter gratuitement le plan cadastral.</p>	

FACILITEZ-VOUS LE PAIEMENT DE VOS IMPÔTS

Simple, pratiques et sûrs, la mensualisation, le prélèvement à l'échéance et le paiement direct en ligne facilitent le paiement de l'impôt sur le revenu, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation redevance audiovisuelle et offrent trois avantages :

- Le paiement par Internet possible jusqu'à 5 jours après la date limite de paiement.
- Un avantage de trésorerie de 10 jours pour le prélèvement à l'échéance et le paiement en ligne.
- 20 euros de réduction d'impôt : Pour bénéficier de cet avantage, il faut réunir deux conditions dans la même année: effectuer sa déclaration de revenus, pour la première fois, par internet, sur www.impots.gouv.fr et utiliser l'un des 3 modes de paiement dématérialisé pour l'impôt sur le revenu (mensualisation, prélèvement par tiers ou paiement direct en ligne).

Pour tous renseignements, contactez votre trésorerie ou consultez le site Internet www.impots.gouv.fr

LA POSTE À ROUSSILLON NOUVEAUX HORAIRES DEPUIS LE 30 NOVEMBRE 2015

04.90.05.62.74.

Lundi		13 h 30 - 17 h
Mardi		13 h 30- 17 h
Mercredi		13 h 30- 17 h
Jeudi	9 h 30- 13 h	
Vendredi	8 h 30 - 12 h	

Dernière levée :

lundi / mardi / mercredi : 14 h

jeudi / vendredi : 11 h 30

OFFICE RELIGIEUX

Secteur interparoissial de Bonnieux,
Sivergues, Buoux, Lacoste, Goult,
St-Pantaléon, Lioux, Roussillon.

Hubert Audibert, Maison curiale de Bonnieux:

04 90 75 84 62

NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CHASSE :

CHRISTIAN ICARD, merci de téléphoner en Mairie pour avoir le contact.

HORAIRES DÉCHETTERIE APT

APT	8 h-12 h	14 h-17 h
Lundi	Ouvert	Ouvert
Mardi	Ouvert	Ouvert
Mercredi	Ouvert	Ouvert
Jeudi	Fermé	Ouvert
Vendredi	Ouvert	Ouvert
Samedi	Ouvert	Ouvert
Dimanche	Fermé	Fermé

DÉPANNAGE ERDF

ERDF, électricité réseau distribution de France, exploite, entretient et développe le réseau public de distribution d'électricité jusque chez les clients. Tous les jours, par tous les temps, et quel que soit leur fournisseur d'électricité, nous garantissons l'accès essentiel à l'électricité.

Accueil ERDF: 09 69 32 18 59

Dépannage électricité : 09 72 67 50 84

TRIBUNAL D'INSTANCE DE PERTUIS

Pour faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement à l'amiable des différences d'ordre civil portant sur le droit : problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, litiges à la consommation, créances impayées... Ne sont pas traités : famille, divorce, état civil...

Permanence gratuite :

le mercredi 9 h - 12 h à la maison du département
d'Apt : contact : 04 32 50 02 30

NUMÉROS UTILES À RETENIR

SERVICES DE SANTÉ

Médecins

Docteur CANOLLE Malina 04 90 05 64 90

Docteur RAGASSE Laurent 04 90 05 84 14

Kinésithérapeute

MARIETTE Béatrice 04 90 05 64 83

Infirmière libérale

GUIBOUST Christine 06 86 91 21 89

Pharmacie

CHAUVET Isabelle 04 90 05 66 15

Pharmagarde 3237

SERVICES ÉQUIPEMENT COLLECTIF

Samu : 15 Gendarmerie : 17 Pompiers : 18

Mairie de Roussillon 04 90 05 60 16

École du Val des Fées 04 90 05 60 29

Centre social Lou Pasqué 04 90 05 71 04

Médiathèque de Roussillon 04 90 05 56 40

La Poste de Roussillon 04 90 05 62 74

Perception de Gordes 04 90 72 01 16

Office de tourisme 04 90 05 60 25

Comité communal feux de forêt 06 80 62 37 66

Service des Eaux SDEI Cavaillon 0810 439 439

EDF Bureaux 0810 060 333

ERDF accueil 09 69 32 18 59

ERDF dépannage électricité 09 72 67 50 84

Hôpital d'Apt 04 90 04 33 00

France Télécom dérangements 1013

France Télécom Agence commerciale 1014

Taxis des ocres Sébastien 06 85 42 32 07

Taxis CORTHIER Bruno 06 12 50 35 09

Météo France Carpentras 08 99 71 02 84

Zapt covoiturage 08 05 20 22 03

LE PÔLE EMPLOI

Vous accueillez au 461 voie Domitienne à Apt.

Ouvert : lundi au jeudi de :

8 h 30 - 12 h 15 et 13 h - 16 h 45

vendredi 8 h 30 - 12 h 15.

- Pour gérer votre compte, déclarer et payer vos cotisations au 0 826 08 08 84 (0,15 € ttc/mn hors éventuel surcoût opérateur).
- Pour vos recrutements en contactant l'équipe professionnelle au 04.90.74.79.72
- Pour toutes questions et demandes d'informations : point-emploi.apt@anpe.fr

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Une seule adresse postale pour l'envoi de tous vos documents : CPAM Vaucluse

84043 Avignon cedex 9.

- Où que vous soyez, la solution la plus simple pour vos démarches, accessible 24 h sur 24, sans vous déplacer : www.ameli.fr
- Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 36.46 (coût d'un appel local depuis un poste fixe), du lundi au vendredi 8 h -18 h.
- Espace accueil à Apt : 233 avenue de Viton. Maison du Département du Pays d'Apt . Sur rendez-vous uniquement (tél. 04.32.50.02.30) Du lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30.

PROBLÈME D'EAU !

Pour tout ennui au niveau de l'eau potable, contactez :

- dans la journée le : 09 77 40 94 43
 - jours fériés et en dehors des heures ouvrables le : 09 77 40 11 36
- Les personnes raccordées à l'assainissement doivent utiliser les mêmes numéros.

Claude Jean

ON S'OCCUPE DE VOS ANIMAUX !

Tout comme vous, j'aime les animaux. Je me ferais un plaisir de venir les nourrir et les cajoler à votre domicile, lors de vos déplacements ou de vos vacances.

Partez sans soucis, ils seront heureux !

Contactez Yvonne au : 06 18 88 06 11

ACCORD RÉPARATION DE PIANO

Patrick Charlin

Arpege musiques

Diplômé de l'institut technologique Européen des Métiers de la Musique.

97 place de la Bouquerie - 84 400 Apt

06 66 91 96 76 ou 04 90 74 10 56

patrickcharlin@hotmail.fr

www.arpege-musiques-vaucluse.fr



Crédits photo : Yoann Medina

Gabin Medina

fils de

Nelly Ollivier et Yoann Medina

(notre sympathique coiffeur !)

né le 29 janvier 2016



Crédits photo : Inès Dahmoul

Yanis Beddaï

fils de

Inès Dahmoul et Kais Beddaï

né le 15 février 2016



Crédits photo : Katherine Couzinet



**Katherine COUZINET
et Yves JURIE des CAMIERS**

le 28 mai 2016



Crédits photo : Diane Lacasse



Dianne Lacasse et Ivan Beaulieu

le 30 avril 2016

Crédits photo : Pierre Catusse



Malina Canolle et Julien Barcojo

le 20 mai 2016

MANIFESTATIONS PRÉVUES ET À NE PAS MANQUER !



LA SOIRÉE D'HENRI...

Pour répondre du tac au tac à la destinée qui nous cingle, **le mardi 26 juillet à 19 h, au conservatoire des ocres à Roussillon, L'ASSOCIATION SAMUEL BECKETT** avec l'aide de la **Mairie de Roussillon**, qu'elle en soit remerciée, rendra un hommage amical et foisonnant à la mémoire de notre cher **Henri VART (voir page 8)**.

Des auteurs (Serge VALLETTI, Michel ARCHIMBAUD, Gérard GELAS), **des interprètes** (Valia BOULAY, Jean-Paul SCHINTU, Fabrice EBERHARD, Stéphane VALENSI, Jacques FRANTZ), **des amis chers et éclairés** (Jacques TEPHANY, Henri MARCOU, Marc DUMAS), **des musiciens, des esprits, des fées, des lutins, des lucioles...**

Tous sauront à travers des textes de Samuel BECKETT, René CHAR, Albert CAMUS, Thomas BERNHARDT et d'eux-mêmes, aider nos esprits à s'envoler vers Henri...

Il n'y aura pas de tristesse elle sera loin derrière cachée, enfouie derrière le partage et l'enthousiasme d'un moment d'amitié et d'amour...

**MARDI 26 JUILLET 2016 à 19 h
CONSERVATOIRE DES OCRES
ROUSSILLON
LA SOIRÉE D'HENRI**

" ET QU'ON SE LE DISE, EN TOUTE SIMPLICITE, IL Y AURA À BOIRE ET À MANGER... LAISSONS

*LES NOURRITURES TERRESTRES AUSSI NOUS BERCE
DANS LE SOUVENIR DE NOTRE AMI SI*

ÉPICURIEN ET SI SENSUEL... "

Réservations recommandées :

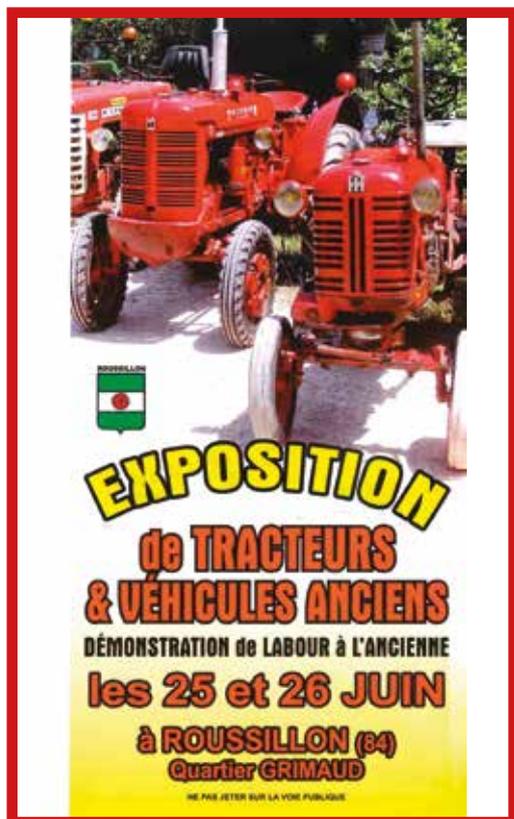
Adultes : 15€

Enfants : gratuit

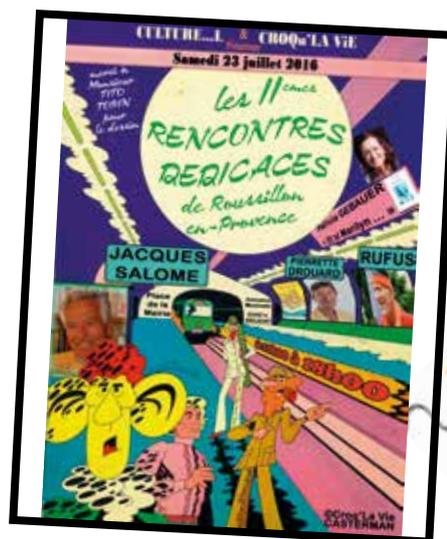
Office du tourisme de Roussillon

tel : 04 90 05 60 25

Les amis D'HENRI



Vous souhaitez recevoir la liste des manifestations par mail, merci d'envoyer un message à roussilloncom@gmail.com avec pour objet : "manifestations par mail"





LE QUATUOR À CORDES ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Contact et information

+33 (0)7 77 34 42 25
quatuorsduluberon@yahoo.fr
www.quatuors-luberon.org

Trois concerts auront lieu cette année à l'Église de Roussillon

Le vendredi 12 août 2016

à 21h à l'église de Roussillon

Quatuor Artis, « Autour de Brahms »
Peter Schuhmayer et Johannes Meissl
(violons), Herbert Kefer (alto),
Othmar Müller (violoncelle)

Programme :

HAYDN : Quatuor op. 33 n° 3
Les Oiseaux
F.KREISLER : Quatuor en la mineur
BRAHMS : Quatuor op 51 n° 2 en
la mineur



Crédits photo : Lukasbeck

Le vendredi 19 août 2016

2 rendez-vous :

à 17h au Conservatoire des Ôcres :

Master-classes publique de maître par
Tim Vogler (entrée libre)

à 21h à l'église de Roussillon :

Quatuor Capriccio, « Kodaly et la musique
populaire » Cécile Agator et Laurence Del
Vescovo (violons),
Flore-Anne Brosseau (alto),
Samuel Etienne (violoncelle)

Programme :

Mendelssohn : Quatuor op. 13 en
la mineur
Kodaly : Quatuor op 10 n°2
Ravel : Quatuor en fa maj.



Crédits photo : Capriccio

Le mardi 23 août 2016

à 19 h à l'église de Roussillon

Depuis 2015, le Festival s'associe à ProQuartet pour organiser à Roussillon, dans le lieu magique du Conservatoire des Ocres, des master-classes pour jeunes professionnels du quatuor. Quatre formations travailleront du 18 au 24 août sous les conseils de Tim Vogler, du Vogler Quartett.

Ce concert spécial du Festival clôturera cette session et permettra aux jeunes quatuors de présenter leur travail au public.

L'entrée de ce concert sera au tarif unique de 12€ (10€ pour les enfants et élèves mineurs des écoles de musique ou conservatoires de la région PACA).

Le Festival et ProQuartet ont souhaité que ce concert soit ainsi ouvert à un public plus large que le public traditionnel et espère que les Roussillonnais pourront ainsi profiter d'une très belle soirée musicale.



ROUSSILLON

en Provence

Manifestations prévues sur la commune

Date	Horaires	Manifestation	Lieux
JUIN			
Permanent		Exposition Rouge-Noir Couleurs Préhistoire	Ôkhra
21 juin au 4 juillet	Journée	Exposition Cathy Vultaggio	Salle Casteau
24 juin	18 h	"Danser avec les mots et les couleurs" Enfants de l'École de Val des Fées	Place.C. Mathieu
24 juin	20 h	Concert par le collectif Transi-son	Ôkhra
25 juin	20 h 30	Saint Jean : tambourinaires du Comtat	Place.C. Mathieu
25 juin	22 h	Saint Jean : Orchestre Gebauer	Place de la Mairie
25 juin	20 h	Théâtre ados "la troupe sans nom"	Salle des fêtes
25 et 26 juin	journée	Fêtes des tracteurs	Terrain le sage
28 juin	16 h	Club lecture	Médiathèque
JUILLET			
2 juillet	21 h	Festival des terres Rousses «L'ensemble Xérémia»	Église
5 au 18 juillet	Journée	Exposition Michèle Maman	Salle Casteau
7 au 13 juillet	Journée	Exposition Compagnie Résurgences	Salle des fêtes
7 au 13 juillet	En soirée	Théâtre Compagnie Résurgences	Salle des fêtes
9 juillet	21 h	Festival des terres Rousses «L'ensemble féminin Hymnis»	Église
9 juillet		Festival Zic-Zac Live	Ôkhra
14 juillet	21 h 30	Bal du 14 juillet	Place de la Mairie
16 juillet	21 h	Festival des terres Rousses «L'ensemble Zippoventilés»	Église
18 juillet	22 h	Cinéma «La Strada» "retour chez ma mère"	Place.C. Mathieu
19 au 1 août	Journée	Exposition Lucie Collinet	Salle Casteau
21 juillet	21 h	Fête Belge + Orchestre Gebaeur	Place de la Mairie
23 juillet	Journée	"2° rencontres dédicaces" Culture... L	Place de la Mairie
26 juillet	19 h	Festival S. Beckett «La soirée d'Henri»	Ôkhra
29 juillet	22 h	Cinéma «La Strada» "Le monde de Dory"	Place.C. Mathieu

ROUSSILLON

en Provence

Manifestations prévues sur la commune

Date	Horaires	Manifestation	Lieux
AOÛT			
1 août	21 h	Fête Suisse	Place de la Mairie
2 au 15 août	Journée	Exposition Sylvain Fornaro	Salle Casteau
5 et 6 août	20 h 30	Théâtre Imbido "L'ombre de la vallée"	Ôkhra
7 août	22 h	Cinéma «La Strada» "Ils sont partout"	Place.C. Mathieu
10 août	21 h 30	Projection court-métrage Cinambule	Place.C. Mathieu
12 août	21 h	Quatuor à cordes «Artis»	Église
15 août	21 h 30	Bal Disco avec DJ	Place de la Mairie
16 au 29 août	Journée	Exposition Marie-Laure D'Angelo	Salle Casteau
19 août	17 h	Quatuor à cordes «classe T. Volgler»	Ôkhra
19 août	21 h	Quatuor à cordes «Capriccio»	Église
19 au 26 août	Journée	Exposition peinture M. Schneider	Salle des fêtes
23 août	19 h	Quatuor à cordes «Proquartet Master classes»	Église
27 au 31 août	Journée	Exposition par l'association Octambul	Salle des fêtes
30 août au 12 sept.	Journée	Exposition Martine Lagarde et Isabelle Del Piano	Salle Casteau
SEPTEMBRE			
12 au 15 sept.	Journée	Les arts o soleil	Salle des fêtes
13 au 26 sept.	Journée	Exposition Marie-Simone Ray	Salle Casteau
18 sept.	10 h - 18 h	Le Livre en Fête	P.C.Mathieu
19 au 23 sept.	Journée	Exposition "Du Côté des Arts"	Salle des fêtes
24 sept.	14 h 30	Concours boules : jeu Provençal méléée par 2	Boulodrome
24 sept.	20 h	La Saint Vincent : Repas dansant des boules	Salle des fêtes
24 et 25 sept.		"Autisme Asperger"	Salle des fêtes
25 sept.	15 h	Concours boules : Mixte 2 hommes 1 femme	Boulodrome
26 sept.	9 h	Concours boules : jeu Provençal : 3J 2B	Boulodrome
26 sept.	12 h	La Saint Vincent : repas bouliste	Boulodrome
26 au 29 sept.	Journée	Exposition Octambul	Salle des fêtes
27 sept.	Journée	Exposition Jean-Xavier Combe	Salle Casteau